

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 HT

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3583 du Vendredi 15 Avril 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Obsèques de Francis Magloire Nganga, agent de La Semaine Africaine

«Il était connu pour son caractère jovial»



(P.9)

Investiture du président Denis Sassou-Nguesso



Quels défis urgents à relever, pour asseoir la nouvelle République?

(P.3)

Opération de police dans le Pool

Alphonse Claude N'Silou appelle le pasteur Ntumi à déposer les armes et à se rendre

(P.3)




Message de félicitations du Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen à Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Guesso, pour sa réélection comme Président de la République du Congo

(P.8)

Electricité

Un régime de rationnement, à cause de l'entretien d'une turbine à Pointe-Noire

(P.5)

Football

A.C Léopards de Dolisie, inaccessible!

(P.13)

Monnaie

L'avenir du franc Cfa au centre d'une réunion à Yaoundé

(P.5)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE

Titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, rez-de-chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville, B.P.: 2134
Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/05 521 69 19 - Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 26 Février l'an deux seize, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société anonyme, enregistrée au domaine, le 10 Mars 2016, F 045/4, sous le numéro 503, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «POISSONS PLUS» S.A, en abrégé «PP», avec Conseil d'Administration;

- Capital Social: VINGT-CINQ MILLIONS (25.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en MILLE (1.000) ACTIONS de 25.000 F. CFA chacune, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville, 4, Rue Gamba; Quartier Mpila; Arrondissement VI- Talangai;

Objet social:

- Pêche maritime;
- Pêche continentale;
- Aquaculture;
- Pisciculture;
- Transformation et commercialisation des produits halieutiques;
- Import-export;
- Conservation des produits halieutiques;
- Transport.

Et, généralement, la participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Président du Conseil d'Administration: Monsieur Maurice NGUESSO;

Directeur Général: Monsieur Alfred René BA' ANDA

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 6 Avril 2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6394.

Pour avis,
Maître Alain MONGO MOMBOULY
Notaire,

SCAB-CONGO S.A.

PRIVEE DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

La SCAB-CONGO, qui est une société anonyme de droit congolais ayant pour activité principale le gardiennage, porte à la connaissance du public, qu'elle procède au recrutement des agents de prévention et de sécurité pour son Agence de Brazzaville.

Les candidats doivent être de nationalité congolaise et répondre aux critères ci-après:

Qualifications requises: Savoir compter, calculer; lire, écrire et parler Français;

Age: être âgé de 24 ans à 50 ans;
Taille: 1,70 m;

Expérience professionnelle: Avec ou sans expérience;

Qualités:

- avoir une bonne moralité;
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale;
- être rigoureux et ferme;
- aptitude à rédiger des rapports et à communiquer oralement;

- aptitude à travailler dans la discrétion;
- bonne pratique de la langue française.

Composition du dossier:

Le dossier de candidature doit comprendre:

- une demande manuscrite;
- un curriculum vitae;
- trois (3) copies ou extraits d'acte de naissance;
- cinq (5) photos d'identité, format 4x4;
- un certificat de nationalité;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois;
- un certificat médical datant de moins de trois (3) mois et attestant que le candidat ne présente aucune infection chronique et qu'il est physiquement apte à exercer dans un environnement professionnel hautement exigeant.

Lieu de dépôt de candidature: 166, rue Charles FOUCAULT, Centre-ville, en face de l'hôtel MICKAEL'S.

Contacts: 06 627 71 62//05 578 53 11.

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
NOTAIRE

Titulaire d'un office notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, rez-de-chaussée des Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto, Centre-Ville, B.P.: 2134
Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/05 521 69 19 - Email: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 09 Mars l'an deux mille seize, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le 10 Mars 2016, F 045/1, sous le numéro 500, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «SO-CAF» SARLU;

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité;

Siège social: Brazzaville, 84, Rue Franceville, Arrondissement IV-Moungali;

Objet social:

- Tous travaux de construction;
- Bâtiment Travaux publics;
- Quincaillerie;
- Fourniture et Vente de matériaux de construction;
- Prestation de Services;
- Génie-civil;

- Import-export.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Lassana CAMARA;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 06 Avril 2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6395.

Pour avis,
Maître Alain MONGO MOMBOULY,
Notaire

Etude de Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, premier étage, face hôtel Elais, ex-Mbou Mvou-Mvou, B.P.: 4821, Tél.: 06 664 85 64/04 432 52 12, République du Congo

INSERTION LEGALE

SOCIETE «BIO CLEAN SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée

Capital social F. CFA : Un Million (1.000.000)

Siège social: Quartier Loandjili (vers le rond-point)/Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/16 B 928/Pointe-Noire/REPUBLIQUE DU CONGO

FORME-OBJET-DENOMINATION-SIEGE SOCIAL-DUREE-GERANCE

Suivant acte authentique portant statuts de la société BIO CLEAN SERVICES, en date à Pointe-Noire du 15 Février 2016 et enregistré, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour:

Forme: SARL;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger: - Assainissement: désinfection, désinsectisation, dératisation; - Mise à disposition du personnel: On/Offshore, Gardiennage, homme et femme de ménage et surface; - Vente et location de véhicule; - Achat et vente de consommables informatiques, bureautiques et accessoires; - Hôtellerie (hébergement, restauration etc.); - Maintenance et entretien (industrie, froid, informatique, etc.); - Bâtiment Travaux Publics (BTF).

Et, d'une manière générale, la société pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, industrielles et

immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter la réalisation;

Dénomination: la société a pour dénomination sociale «BIO CLEAN SERVICES» SARL;

Siège social: Quartier Loandjili (vers le rond-point);

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérance: Monsieur SONGA Achille;

RCCM: CG/PNR/16 B 928;

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 26/02/2016, sous le n° 16 DA 259.

Fait à Pointe-Noire, le 05 Avril 2016.

Pour avis,

Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE.

Etude de Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, premier étage, face hôtel Elais, ex-Mbou Mvou-Mvou, B.P.: 4821, Tél.: 06 664 85 64/04 432 52 12, République du Congo

INSERTION LEGALE

SOCIETE «PAM & PARTENAIRES»

Société à Responsabilité Limitée

Capital social F. CFA: Un Million (1.000.000)/Siège social: Quartier Songolo, vers la RSM

Pointe-Noire, République du Congo/RCCM: CG/PNR/15 B 797

Pointe-Noire/REPUBLIQUE DU CONGO

FORME-OBJET-DENOMINATION-SIEGE SOCIAL-DUREE-GERANCE

Suivant acte authentique portant statuts de la société PAM & PARTENAIRES, en date à Pointe-Noire du 7 Décembre 2015 et enregistré, il a été créée une Société à Responsabilité Limitée, ayant pour:

Forme: SARL;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'Etranger:

- Bâtiment, Travaux publics et Génie civil;
 - Transports et Logistique;
 - Adduction d'eau potable;
 - Maintenance industrielle;
 - Mise à disposition du personnel local et expatrié;
 - Trading, Commerce général;
 - Import-Export, etc.
- Et, d'une manière générale, la société pourra faire toutes les opérations commerciales, financières, industrielles et immobilières pouvant se rattacher à l'objet

ci-dessus et susceptibles d'en faciliter la réalisation;

Dénomination: la société a pour dénomination sociale «PAM & PARTENAIRES» SARL;

Siège social: Quartier Songolo, vers la RSM;

Durée: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérance: Monsieur PAKA PILI Arnaud Mouterland;

RCCM: CG/PNR/15 B 797;

Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22/12/2015, sous le n°15 DA 1718.

Fait à Pointe-Noire, le 05 Avril 2016.

Pour avis,

Me G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Investiture du président Denis Sassou-Nguesso

Quels défis urgents à relever, pour asseoir la nouvelle République?

Proclamé élu dès le premier par la Cour constitutionnelle, à travers sa décision n°005 du 4 avril 2016, avec 60,19% des suffrages exprimés, le président Denis Sassou-Nguesso prête serment et est investi dans ses fonctions de président de la République, chef de l'Etat, le samedi 16 avril 2016. C'est l'acte suprême qui marque le démarrage de la nouvelle République, sur la base de la Constitution du 25 octobre 2015. Quels défis lui faut-il prioritairement relever, pour asseoir cette nouvelle République qui ne doit pas être une simple continuation de celle emportée par le changement de la Constitution du 20 janvier 2002? Passer d'un régime présidentiel à un régime semi-présidentiel doté d'un premier ministre chef du gouvernement, avec une assemblée nationale disposant de la motion de censure, va bousculer des habitudes parfois bien ancrées au sein de la classe politique. Tout un challenge!



Le président Sassou-Nguesso, le jour du vote.

C'est déjà le tout premier grand défi que le président Denis Sassou-Nguesso va devoir relever: celui de pouvoir travailler en harmonie avec le premier ministre qu'il va nommer après son investiture. D'où sortira ce premier ministre? On ne devrait plus attendre longtemps pour le savoir. Le premier exercice démocratique du premier ministre que retrouve le Congo, c'est la présentation de sa politique générale au parlement. Une politique générale qui comprendra le programme de gouvernement tiré du projet de société du président de la

République, «*La marche vers le développement*». Un autre geste attendu par de nombreuses familles est l'amnistie. Il est une coutume républicaine que le président de la République qui entre en fonction fasse le grand geste de pardon à ses compatriotes en délicatesse avec la justice ou condamnés. La réalité judiciaire est que beaucoup de Congolais, dont des acteurs politiques, sont sous le coup de procédures judiciaires, alors que des citoyens détenus sont toujours en attente de procès, dépassant parfois les délais de détention requis par la

loi. La grâce du président réélu se traduisant par des remises en liberté et remises de peines va à coup sûr contribuer à apaiser le climat socio-politique dans un pays qui en a tant besoin. Après la formation de l'équipe gouvernementale, un grand test pour la stabilité politique de la nouvelle République (tant les appétits sont nombreux), le chef de l'Etat et son premier ministre vont devoir s'atteler à sortir, rapidement, le pays de la crise post-électorale, née de la contestation des résultats par certains candidats de l'opposition et aggravée par l'attaque des Nin-

jas-Nsiloulou à Brazzaville. Il ne serait pas de bon augure que la nouvelle République démarre avec le bruit des canons dans une partie du territoire national. Va-t-il privilégier le dialogue ou plutôt la répression avec le risque de voir la crise dégénérer en violence ouverte et s'enliser? Le geste des candidats Guy-Brice Parfait Kolélas et Pascal Tsaty-Mabiala de reconnaître les résultats publiés par la Cour constitutionnelle et d'appeler à l'apaisement renforce la possibilité d'un règlement de la crise post-électorale par le dialogue. Cependant, concernant le cas

spécifique de Frédéric Bintsamou, le pasteur Ntumi, certains pensent qu'après le règlement politique qui avait concouru à sa nomination, en 2007, comme «*délégué général chargé de la promotion des valeurs de paix et de la réparation des séquelles de guerre*», poste intégré à la présidence de la République, force doit être à la loi pour ce qui lui est reproché aujourd'hui. Ses adeptes Ninjas-Nsiloulou sont à l'origine de l'attaque terroriste des quartiers Sud de Brazzaville. Raison pour laquelle il est traqué par l'armée, pour le mettre à la disposition de la justice. Mais, les dégâts collatéraux causés par les bombardements dans le Pool suscitent de plus en plus d'indignation, en raison des souffrances endurées par une population déjà traumatisée par les violences passées. Tant mieux si le gouvernement envisage de rendre possible l'intervention humanitaire dans les localités touchées. La mise en place progressive des institutions prévues par la nouvelle Constitution est un des chapitres prioritaires du futur gouvernement. Même si les élections législatives sont renvoyées à l'année prochaine, au terme de la législature actuelle, les conseils consultatifs, tant attendus par les couches sociales concernées (femmes, jeunes, handicapés), doivent en

principe être rapidement institués, pour combler les attentes lancinantes dans ces différentes catégories sociales. Le nouveau gouvernement n'aura sans doute pas pour longtemps l'état de grâce, pour ce qui est du volet socio-économique. La lutte contre le chômage des jeunes, la revalorisation du pouvoir d'achat des agents de l'Etat, la redynamisation des secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, la culture, etc, le soutien à l'artisanat, l'agriculture et à l'entrepreneuriat, la diversification de l'économie nationale dont les bases sont déjà en place, attendent des actions concrètes pour leur mise en œuvre. Le futur gouvernement devra s'atteler à mobiliser les fonds nécessaires pour agir dans le but d'atteindre les résultats escomptés. Enfin, la redynamisation de la coopération et de la diplomatie, à l'heure où le Congo fait face à de vives critiques sur son processus démocratique, est parmi les défis à relever. L'un des volets pour y parvenir, c'est de renforcer son système de communication pour crédibiliser son action diplomatique sur la scène internationale. Cinq ans étant une période courte, le premier président de la nouvelle République devra obtenir de son gouvernement de vite relancer l'économie nationale, tournant actuellement au ralenti. Il faut, en effet, redonner confiance aux investisseurs, en rétablissant un climat propice aux affaires. Le Congo entre dans une nouvelle ère de son histoire, il lui faut ne pas rater les débuts pour ne pas retomber dans les pesanteurs du passé.

Joël NSONI

Opération de police dans le Pool

Alphonse Claude N'Silou appelle le pasteur Ntumi à déposer les armes et à se rendre

Président du R.c (Rassemblement citoyen), parti situé à la majorité présidentielle et actuel ministre de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Alphonse Claude N'Silou, a donné une conférence de presse, jeudi 14 avril 2016, dans la cour de son cabinet ministériel, sous l'ombre d'un manoir, à Brazzaville, pour aborder la situation en cours dans le département du Pool.

Sous la modération de notre confrère Jean-Claude Kakou, il a d'abord présenté, sans support écrit, un mot liminaire, avant de répondre aux questions des journalistes nationaux venus nombreux, d'autant plus qu'il est, sans doute, le premier leader politique de la majorité à se mettre face à la presse, pour répondre à ses préoccupations, depuis l'attaque armée des quartiers sud de Brazzaville, lundi 4 avril dernier. Nous publions, ci-après, l'intégralité de son mot liminaire, dans lequel il s'adresse au pasteur Ntumi, en aîné, pour lui demander de prendre la seule décision qui épargne les vies humaines: déposer les armes et se rendre, pour s'expliquer devant la justice de son pays, dès lors qu'il jouit de la présomption d'innocence. Alphonse Claude N'Silou, qui est convaincu qu'il n'y aura pas un règlement politique de cette affaire, car elle relève du droit commun, s'est d'abord adressé aux jeunes de la Force publique, en insistant sur leur professionnalisme, avant de lancer un appel au pasteur Ntumi à prendre la décision qui peut sauver des vies humaines.

Aux jeunes de la Force publique: «il n'y a pas de République, sans la Force publique. La force publique a le rôle de protéger les citoyens. Ce que vous faites, jeunes gens, est un métier noble. Mais, ce que je vous demande, c'est d'être professionnels dans toutes vos actions, d'avoir à l'esprit les droits humains, de les préserver. Je sais que parmi vous, il y en a qui sont morts. Et c'est pénible. Mais, restez le bras droit de la justice, jusqu'au bout. Il faut que, jeunes gens, vous puissiez

comprendre: dans cette interpellation, laissez la possibilité aux populations qui sont prises entre vous et la personne à interpellé, de sortir, donc créer ce qu'on appelle un couloir humanitaire et favoriser l'accès à ces zones où il y a le conflit, à l'aide humanitaire. Et pour éviter tout ce que cela engendre comme émotion, que la presse, les médias rentrent, parce que ça va atténuer toute la spéculation qu'il y a. Le fait que la presse ne rentre pas, ça exacerbe l'émotion. Ce n'est pas bon! Donc, ces jeunes gens font un travail qui est difficile, il ne faut pas trop vite les juger. Aux uns et autres de comprendre qu'ils doivent être dignes de la tenue qu'ils portent. Ils doivent en être fiers. Il faudrait que, quand on les voit, les gens soient rassurés, c'est très important...

Je dis ceci au pasteur Ntumi: Qu'il remonte à l'origine de l'histoire du christianisme. C'était un homme plein de sagesse, mais à un moment donné, il a été confronté à un choix: oui, il faut faire des choix. Après une journée de prédication, il est allé se reposer. Tous ses compagnons s'étaient endormis. Et lui, il a senti venir un danger. Il a dit ceci: «*Seigneur, si tu peux faire que cette coupe s'éloigne de moi*». Mais, il y a eu comme un silence. Il a répété: «*Je crois trois fois. Ceux qui lisent la bible tous les jours vont s'en rendre compte. Et puis à la fin, il a dû faire un choix*... Il a dit: «*Seigneur, que ta volonté soit faite*»... Toutes proportions gardées, quand nous sommes dans les conflits post-électorales avec le président Lissouba, Brazzaville



Alphonse Claude N'Silou.

était coupée en deux, on ne pouvait pas aller à Bacongo, ceux qui traversaient le camp de la milice étaient cueillis comme des oiseaux, on les abattait directement. Mais, il fallait, à un moment donné, arrêter ça, qu'on négocie. Le président Kolélas m'a dit: «*Mon fils, va*». Et là je prends à témoins le président qui est là, Landry Kolélas, Hellot Matson, le général Eta-Onka, le ministre Ngollo et tant d'autres. Et comme ça, je suis devenu le chef de l'opposition. Il fallait donc que je quitte Bacongo, que je vienne. On m'a dit que si vous allez, on va vous tuer. Kolélas m'a dit: «*Sois un homme*». Le général Eta-Onka, chef d'Etat-major, nous a donné sa voiture de commandement, avec deux jeeps, pour mes gardes du corps. Nous avons traversé cette zone, ici, il n'y avait pas d'âme qui vive, et je suis allé tenir la réunion à l'O.c.h, dans le domicile du président Thystère-Tchicaya. C'est moi qui présidais cette réunion. A ma droite, j'avais le vieux Noumaz; à ma gauche, Thystère-Tchicaya. (Pour le retour), j'ai dit au vieux Noumaz et à l'aîné Thystère: «*Ah nous, on va nous tuer certainement*». Ils disent: «*Non, restez*». J'ai dit: «*Il faut que je parte*». Donc, à chaque fois, on fait des

choix. Je suis revenu et vers le Lycée Savorgnan, au Square, en allant vers la Case De Gaulle, des véhicules sortis de nulle part nous ont entourés, nous ont canardés, il y a eu des morts. Parmi nous, il y a eu des morts. On a pu s'échapper, on est revenu chez le président Thystère. Le président Lissouba a voulu nous parler, on a dit: «*Non, non...*». Mais, les jeunes ont commencé à attaquer le palais. Je dis: «*Si je ne vais pas, c'est la guerre civile*». Je suis reparti, dans la nuit, (à Bacongo), pour arrêter la guerre. Et Kolélas m'a vu, il a dit: «*Oui, tu es devenu un homme*». Donc, je dis à Ntumi ceci, qu'il m'entende: ce qui s'est passé lundi (4 avril), est très très grave. C'est un acte de droit commun, la population a été terrorisée. Une nuit, vous tirez dans le tas, avec les morts qu'il y a eu, c'est très, très grave. Et comme la violence engendre la violence, c'est ce qui se passe dans le Pool. Moi, je ne rentre pas dans les spéculations qu'il y a. Lui, il dit: «*Je suis innocent*». Soit, l'Etat de droit, c'est ça: tant qu'il n'est pas prouvé la culpabilité de quelqu'un, il est présumé innocent. Mais, il y a un faisceau d'indices, fort, qui converge vers son entourage. D'où cette opération de police pour l'inter-

pellier, lui. Maintenant, je lui dis ceci: c'est là qu'il faut décider, qu'il faut prendre la décision d'homme. Je ne pense pas qu'on va aller vers un arrangement politique. Je ne pense pas, je doute fort, parce que même les populations qui sont dans cette partie-là, disent qu'on ne veut plus de miliciens chez nous, parce que nous sommes toujours victimes. Bon, c'est à lui de voir. Je ne dis pas quelle décision il va prendre, mais il doit prendre une décision, mais en la prenant, il doit réunir ses gens et les regarder: dire que cette personne, cette personne, cette personne va vivre ou mourir selon la décision que je vais prendre. Quelle est la décision que je dois prendre? Donc, selon la décision qu'il va prendre, ça fera de lui un héros auprès des siens ou ça fera de lui un gourou, comme ça s'est passé à Waco. Qu'est-ce qui s'est passé à Waco, aux Etats-Unis? Les gens n'en parlent pas. Mais, il y a eu comme ça un pasteur qui a défié l'autorité de l'Etat. Si ce pasteur s'était rendu, il n'y aurait pas eu de massacre. Il a donné des armes aux jeunes et aux femmes, ils ont affronté les forces fédérales, ils ont été massacrés. Ça se passe à Waco, aux Etats-Unis. Donc, c'est à chacun de nous de se dire: «*L'acte que je pose peut sauver des vies humaines ou l'acte que je pose, vous dites: «Bon écoutez, mourons-tous, battons-nous*». Je ne pense pas que ça soit sage d'aller jusqu'au bout, faire en sorte que les petits qui sont là meurent avec lui. Ils vont accepter de mourir, mais qu'est-ce qu'on va dire de lui demain? C'était un gourou qui a voulu mourir avec les siens. A lui de réfléchir, la décision qu'il prendra va sauver des vies ou non. (L'opération de police) est une interpellation qui relève du droit commun. Le code de droit pénal prévoit tout ça. Ntumi est présumé innocent, qu'il demande si possible les garanties pour sa sécurité, de façon à ce qu'il

vienne s'exprimer. Cette décision-là est très importante; elle est très très importante, ça ne dépend que de lui. Il regarde autour de lui, les hommes qu'il a autour de lui: il dit: «*Bon, est-ce que je vais les amener à la catastrophe; est-ce que je vais continuer à tirer, parce que si je tire, si je continue la confrontation, le rapport de force n'est pas en ma faveur*». C'est ça un chef politique, c'est ça qu'un chef militaire doit faire: évaluer le rapport de force. Voilà, donc c'est un conseil d'aîné que je donne. S'il prend la bonne décision, je pense que tout ça va s'arrêter. Et je demande à la Force publique: s'ils (les militaires) perçoivent quelques signes, il y a des gens qui sortent de là qui veulent rendre les armes, il ne faudrait pas qu'ils les bloquent. Il faudrait qu'ils les encouragent. Eux ils sont le bras droit de la justice, qu'ils montrent que nous sommes dans un Etat de droit. Un jeune homme qui arrive, qui veut rendre son arme, il faudrait qu'ils l'encouragent. Voilà ce que je voulais dire et je pense que là où il est Ntumi, il va réfléchir, il a un choix à faire aujourd'hui. Il doit prendre une décision. Je ne dis pas qu'il a raison ou qu'il a tort. Le conflit s'il continue, beaucoup de gens vont mourir. C'est à lui de décider. Voilà le choix auquel on est souvent confronté. J'aimerais dire quelque chose également: je souhайте qu'à notre niveau (du gouvernement) et ça on fera l'effort nécessaire, pour que, -vraiment c'est très important- qu'on renforce les moyens à la Force publique: les moyens de communication; les moyens de travail. Je demande également une formation beaucoup plus poussée au niveau de la Force publique. Je demande également que ces choses-là ne se passent dans les conditions où les médias ne se contentent que de la spéculation. Que les médias aillent là-bas, ça va aider beaucoup de gens. Voilà ce que je pensais être le message à transmettre aux uns et aux autres, particulièrement au pasteur Ntumi qui doit prendre une décision, en regardant tous ceux qui sont autour de lui: quelle décision je dois prendre, compte tenu du rapport de forces qu'il y a.

Propos retranscrits par Joël NSONI

**SNE**

Société Nationale d'Électricité

Siège - Social : Boulevard Denis Sassou N'Guesso
B. P. 95- Tél/Fax : 222.81.05.66/222.81.05.69
BRAZZAVILLEREPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité informe son aimable clientèle des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, qu'il sera observé, du 11 avril au 1^{er} mai 2016, des perturbations dans la fourniture d'électricité, suite au retrait de l'exploitation de la turbine GT2 de la Centrale Electrique du Congo de Pointe-Noire, en raison des travaux de maintenance de ladite turbine.

demande à son aimable clientèle de procéder, pendant cette période, à la consommation modérée de l'électricité et la prie de bien vouloir l'excuser du désagrément que ces travaux indispensables pourront causer. Elle la rassure des dispositions particulières qui sont prises, afin de minimiser l' incidence des-dits travaux sur la fourniture de l'électricité.

La Société Nationale d'Electricité

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«ALUCONGO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de Francs CFA: 210 000 000
Siège social: Avenue Saint Paul, Boîte postale: 1105
RCCM: CG/PNR/08 B 13
Pointe-Noire - République du Congo

MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Aux termes des Procès-verbaux du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire du 26 février 2016 et d'Assemblée Générale Extraordinaire en date à Pointe-Noire du 18 mars 2016, des actionnaires de la société «ALUCONGO», déposés au rang des minutes du Notaire soussigné le 4 avril 2016, enregistrés à Pointe-Noire, le 6 avril 2016, folio 061/1, n° 2646; il a été décidé de la mise en harmonie des statuts, conformément aux nou-

velles dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif aux Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

*Fait à Pointe-Noire,
le 7 avril 2016*

*Pour avis,
Maître Christèle
Elianne BOUANGA-
GNIANGAISE,
Notaire*

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«AGRI LBSA» SCOOPS

Société Coopérative Simplifiée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 39, rue de Mongo Tandou, quartier 31 Juillet,
Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA, Centre-Ville
RCCM: CG/PNR/16 B933
Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 16 décembre 2014, enregistré à Pointe-Noire, le 18 décembre 2014, folio 222/2, n°10782: il a été constitué une société ayant pour:

FORME: Société Coopérative Simplifiée (SCOOPS);

OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
• L'agriculture, la pêche et l'élevage:
Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

DENOMINATION: «AGRI LBSA» SCOOPS.

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 39, rue de Mongo Tandou, Quartier 31 Juillet, Arrondissement n° 1 Emery Patrice LUMUMBA, Centre-ville,

République du Congo.

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.

PRESIDENCE: Monsieur Saint-Auffret LOUNZINGOU BAVOUIRINSI est nommé en qualité de Président de la Société Coopérative Simplifiée, pour une durée de Trois (3) ans.

RCCM: CG/PNR/16 B 933.

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 16 DA 293.

*Fait à Pointe-Noire, le 07 avril
2016.*

*Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire*

Electricité

Un régime de rationnement, à cause de l'entretien d'une turbine à Pointe-Noire

Dans un point de presse donné, mercredi 6 avril 2016, à son cabinet, à Brazzaville, Louis Kanoaha-Elenga, directeur général et président du directoire de la S.n.e (Société nationale d'électricité), a annoncé la baisse de l'approvisionnement en énergie électrique à la clientèle, dans la période du 11 au 30 avril 2016. Cette baisse est due à l'arrêt de l'une des turbines de la centrale de Côte Matève, à Pointe-Noire, pour des travaux de maintenance préventive. La capacité de cette turbine est de 150 mégawatts et la centrale en compte deux.



Louis Kanoaha-Elenga.

Selon le président du directoire de la S.n.e, «l'absence de 150 mégawatts va baisser la production d'énergie électrique dans le réseau de distribution de la S.n.e pendant trois semaines, surtout aux heures de pointe, notamment de 18h à 23h». C'est pourquoi la S.n.e a donné des consignes à ses abonnés de prendre la précaution de ne pas allumer les appareils ou la lumière au moment où ils n'en ont pas besoin. Les abonnés sont ainsi invités à une consommation modérée de l'énergie électrique.

L'arrêt préventif permet d'assurer l'entretien, pour le bon fonctionnement de la centrale à gaz et surtout pour garantir une bonne alimentation des clients. Au regard de la demande de chaque localité et de la configuration du réseau de la S.n.e, Brazzaville et Pointe-Noire sont

les deux grands centres de consommation, avec 160 Mw pour chaque ville. La localité venant après ces deux villes est Dolisie avec une charge qui est un peu moins de 10 mégawatts. Elle est suivie par les autres villes avec une charge de peu de consommation de très peu de mégawatts.

A ce titre, Louis Kanoaha-Elenga a précisé que la tendance sera de faire le délestage à Pointe-Noire ou à Brazzaville. Selon lui, «si on réduit 10 mégawatts dans ces villes, on aura enlevé seulement 1/16 de la charge et cela est moins perceptible. Les manœuvres de rationnement pourront toucher principalement les villes de Brazzaville et Pointe-Noire».

Le président du directoire de la S.n.e a aussi évoqué les délestages de manière générale. «Les autres délestages souvent vécus dans

les quartiers populaires sont dus à plusieurs causes, par exemple, premièrement, il peut y avoir l'insuffisance de production, suite à l'arrêt d'une centrale, comme ce sont les cas qui arrivent très souvent, en saison sèche avec l'étiage des cours d'eau et deuxièmement nous tenons à protéger les postes de transformateurs», a-t-il déclaré.

Le directeur général de la S.n.e a donné l'assurance que des précautions seront prises, pour que le rationnement se fasse dans de bonnes conditions, afin que les quartiers populaires ne soient pas affectés profondément. L'interconnexion entre la RD Congo et notre pays se comporte normalement. Mal-

heureusement, la S.n.e (Société nationale d'électricité) de la RDC ne peut pas suppléer au manque d'énergie à la S.n.e, parce qu'elle connaît aussi quelques difficultés.

Il faut noter que le réseau de transport de l'énergie de la S.n.e est alimenté par la centrale à gaz de Côte Matève, qui a une capacité de 300 mégawatts, la centrale hydraulique de Moukoulou (74 Mw), la centrale hydraulique d'Imboumlou (120 Mw), la centrale de Djeno, une centrale thermique d'appoint à Mpila, d'une capacité de 32 Mw. Le barrage hydro-électrique du Djoué (15 Mw) à Brazzaville, est actuellement en cours de réhabilitation.

Philippe BANZ

Téléphonie mobile

Galaxy S7, le nouveau smartphone mis sur le marché par Airtel Congo

Après les Galaxys S4, S5 et S6, la société de téléphonie mobile Airtel Congo vient d'enrichir sa gamme de produits, en mettant sur le marché une nouvelle marque de téléphone smartphone dénommée: Galaxy S7. La cérémonie de présentation et de lancement de cette nouvelle marque de Galaxy, produite par Samsung, a eu lieu, vendredi 1^{er} avril 2016, à l'hôtel Olympic palace, à Brazzaville. Sous les auspices de Gérard Lokosso, Directeur général d'Airtel Congo. En présence du directeur de cabinet du ministre de la communication et des médias, ainsi que de nombreux clients et abonnés de cette société.



Photo de famille entre les trois gagnants et la direction d'Airtel Congo



Les nouveaux smartphones.

Dans sa présentation, le représentant de la marque Samsung a, tout d'abord, établi la nuance qui existe entre les précédentes gammes de Galaxys déjà mises sur le marché et cette nouvelle gamme. Selon lui, Galaxy S7 est une innovation extraordinaire qui comporte plusieurs fonctionnalités avec toutes les garanties possibles. C'est donc un téléphone de qualité exceptionnelle que la société Airtel Congo a bien voulu mettre à la disposition de ses nombreux clients et abonnés, pour être au parfum des grands événements qui se déroulent à travers le monde. «Dans ce téléphone smartphone de type élégant, le 7^e du genre, il y a plusieurs voies d'accès, différents des autres et qui résistent même à l'eau, pendant 30 minutes, avec une batterie d'une capacité de 3600 à charge rapide. C'est un smartphone qui contient une carte Sim de 200 G.o, d'un écran super de cinq pouces, toujours activé pour les messages et autres appels, un appareil photo avec luminosité. Au moment de l'achat, la société Airtel Congo offre à sa clientèle une carte Sim d'un G.o, pour une durée de trois mois et d'un crédit de consommation de 10.000 f. Cfa», a souligné Ibrahim Omari Djuma, représentant de la marque Samsung, fournisseur agréé du nouveau téléphone.

Signalons qu'au cours de cette cérémonie, trois personnes ont gagné des téléphones smartphones Galaxy S7, après avoir répondu à des questions posées. Par ailleurs, la nouvelle marque de téléphone mise sur le marché par Airtel Congo existe sous deux formes: le Galaxy S7 Flat, vendu à 570.000 f. Cfa et le Galaxy S7 Edge, qui coûte 630.000 f. Cfa.

Pascal BIOZI KIMINOU

Deuxième session ordinaire du Conseil départemental de la Sangha

Sept affaires étaient inscrites à l'ordre du jour

Convoquées par décision n° 002/CSD/BE/SC/2015 du 24 septembre 2015, les assises de la 2^e session ordinaire du Conseil départemental de la Sangha ont été ouvertes, le 28 septembre 2015, au siège de cette institution, sis au quartier Mboma, à Ouessou, le chef-lieu du département précité. Sous les auspices d'Emmanuel Akouelakoum, président du Conseil départemental de la Sangha. Qu'entouraient MM. Adolphe Elemba et Thierry Ghislain Maguessa Ebome, respectivement préfet de la Sangha (décédé il y a quelques mois), et président du conseil municipal, par ailleurs maire de la ville de Ouessou.



Félix Lakouzock, secrétaire du Bureau du Conseil départemental à la clôture des travaux

Sept affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir: projet de délibération portant établissement du signe

distinctif du conseiller départemental de la Sangha; projet de délibération portant création des parcs de mise en quarantaine des animaux d'élevage importés; projet de délibération fixant le taux de la fraction de la taxe sur les produits agricoles d'exportation; projet de délibération fixant le taux de la contribution des commerçants au développement du département de la Sangha; projet de délibération fixant le montant de la location des hangars de stockage des produits agricoles au conseil départemental de la Sangha; projet de délibération fixant l'autorisation de construire; projet du budget réajusté, exercice 2015.

Dans son allocution de circonstance, le président du Conseil départemental de la Sangha a mis en relief la situation politico-économique internationale, en général, et, en particulier, celle de

l'Afrique, caractérisée par de multiples tensions sociales qui n'épargnent pas les pays producteurs de pétrole.

Au nom du conseil départemental, Emmanuel Akouelakoum a présenté son sentiment de reconnaissance au Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour la municipalisation accélérée du département de la Sangha, en dépit de l'épineuse conjoncture économique actuelle.

Les projets 1, 2, 3, 4 et 5, examinés par la commission n° 2, ont été adoptés, avec amendements.

Au cours de cette session, les vénérables sénateurs ont rencontré les distingués conseillers, conformément aux dispositions prévues dans leur règlement intérieur, où ils ont l'obligation de rendre compte des affaires qui ont fait l'objet de leurs sessions aux conseillers.

Les travaux de la 2^e session ordinaire du conseil départemental de la Sangha ont pris fin, dans un climat de parfaite compréhension.

Victor GUEMBELA
Correspondant résidant à OUESSO.

Monnaie

L'avenir du franc Cfa au centre d'une réunion à Yaoundé

L'avenir du franc Cfa, monnaie commune à quinze pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre, était au centre d'une réunion, samedi 9 avril 2016, à Yaoundé, au Cameroun. Cette rencontre a regroupé les ministres des finances des quinze pays, les gouverneurs des banques centrales et les présidents des institutions régionales de la zone Franc. Sous la présidence de Michel Sapin, ministre français des finances et des comptes publics. Cette première réunion semestrielle de l'année 2016 visait à faire le point sur la situation économique et les réformes dans l'ensemble de pays concernés.



Les ministres des finances des quinze pays se sont retrouvés autour du thème: «Quelle politique monétaire, pour quels objectifs?».

Selon les observateurs, cette rencontre s'est tenue sur fond d'interrogations persistantes. Mais en Afrique, le franc Cfa reste un gage de stabilité. Les ministres ont tenté de faire converger leurs positions sur fond d'interrogations persistantes sur l'avenir du franc Cfa. Quinze pays l'utilisent toujours et sont tenus de verser 50% de leurs recettes. Cette monnaie est liée à l'Euro par un système de parité fixe. La France fixe le taux du franc Cfa. Malheureusement, le développement tarde

à se faire voir. C'est pourquoi, les ministres des finances des pays concernés par cette monnaie ont essayé d'adopter un point de vue commun sur l'avenir du franc Cfa. A cette occasion, Michel Sapin a déclaré: «Les pays qui utilisent le franc Cfa doivent décider de l'avenir de cette monnaie. Mais, on peut penser que le Cfa va durer pendant un bon bout de temps».

Il faut noter que plusieurs pays de la zone Franc, très dépendants de cette matière première, cherchent la parade face à la baisse des recettes. Ce sujet a été l'une des vedettes de la réunion de Yaoundé.

En rappel, créée, officiellement, le 26 décembre 1945, le franc Cfa, monnaie commune à quinze pays de l'Afrique de l'Ouest et du centre, est la dernière monnaie coloniale encore en activité.

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

Une action de police chez Claudine Munari, candidate à l'élection présidentielle
 Depuis mercredi 13 avril, un dispositif policier impressionnant est placé devant le domicile de Claudine Munari, situé en face du camp Clairon, à Brazzaville. Un cordon de policiers armés, certains en uniforme d'autres en civil, y campent. Un bus et un véhicule 4x4 sont garés au bord du domicile. Les policiers ont installé des barrières métalliques de sécurité et une tente militaire pour s'abriter, mais les gens y passent sans problème. Un banc barre, aussi, le portail d'entrée des véhicules du domicile de l'ex-ministre du commerce. En début de semaine, la présidente du Must, un parti membre des plateformes I.d.c-Frocad, et candidate malheureuse à l'élection présidentielle du 20 mars, ne reconnaît pas les résultats publiés par la Cour constitutionnelle, mais plutôt ceux de la commission technique électorale mise en place par l'opposition. C'est pourquoi, elle a convié « tous ceux qui veulent d'un pays où il fait bon vivre ensemble », selon elle, « au rassemblement de paix, au rassemblement de l'unité nationale, le vendredi 15 avril 2016, à 14h, au boulevard Général Alfred Raoul ». « Quitte à ce que j'y sois seule, je serai là pour défendre la liberté, la démocratie, la République, et l'unité nationale », a-t-elle averti. A l'heure où l'on se prépare à la cérémonie d'investiture du président élu, avec l'arrivée des chefs d'Etat étrangers, la police a pris l'affaire au sérieux, et a mené une enquête. Elle dit avoir découvert des objets compromettants dans un domicile proche de celui de la candidate. C'est pourquoi, elle a bloqué l'accès, en attendant que l'affaire soit transmise au procureur de la République. Affaire à suivre...

Le trafic routier perturbé entre Brazzaville et Kinkala

Mercredi 12 avril 2016, le trafic automobile sur la Route nationale n°1, entre Brazzaville et Kinkala, chef-lieu du département du Pool, a été interrompu. Des témoignages affirment que les chauffeurs des véhicules qui desservent, habituellement, cette bretelle de la nationale n°1 avaient renoncé à s'y hasarder, en raison des accrochages à Soumouna, entre l'armée et un groupe de Ninjas-nsiloulou qui aurait à sa tête un certain Ramsès, un proche du pasteur Ntumi. Son groupe aurait brûlé un véhicule militaire et un renfort de l'armée est arrivé, pour les affronter. On ne connaît pas le bilan de cet accrochage. Le site du pasteur Ntumi se trouvant à Soumouna, au bord de la Route nationale n°1 a été détruit.

La guerre des ondes entre le C.n.r du pasteur Ntumi et le gouvernement

Selon le secrétaire général par intérim du C.n.r (Conseil national des Républicains), Gustave Ntondo, des hélicoptères de l'armée ont volé encore dans le ciel du Pool, pendant deux heures, mercredi 13 avril 2016, et tiré des roquettes sur le village Soumouna, notamment des cibles civiles, a-t-il affirmé sur R.f.i, ajoutant qu'il y a eu aussi des opérations terrestres menées par des « fantassins ». Les bombardements seraient intenses et son parti a demandé le cessez-le-feu, avec l'aide de la communauté internationale. La veille, toujours sur Rfi, le porte-parole du gouvernement, Thierry Moungalla, a déclaré que « les bombardements dont on parle, il s'agit simplement d'opérations de destruction ciblée, qui concernent les centres de commandement du pasteur Ntumi. Le pasteur Ntumi ne s'est jamais mêlé aux populations. Il est quelque part peu sociable, et il est toujours situé en marge des grandes localités des districts concernés et en marge des populations... Maintenant, malheureusement, les populations qui ont subi la guerre dite du Pool à l'époque, sont traumatisées et dès qu'elles voient passer un engin, elles peuvent à bon droit se dire : « Nous risquons ceci ou cela ». Donc, il y a une psychose et les populations se sont éparpillées ».

L'Onu demande l'accès aux zones d'opération de l'armée et la police dans le Pool

Il est impossible ou presque, également, de se rendre dans les autres localités du département du Pool où des tirs d'hélicoptères de combat ont été signalés, notamment Vindza, Goma Tsé-Tsé ou Mayama, se plaignent les organisations de défense des droits de l'homme. Des sources affirment qu'il y a plusieurs jours, les Nations unies ont demandé aux autorités que l'accès aux zones d'opération leur soit facilité. Mais l'Onu n'a pas reçu de réponse positive pour l'instant. Ainsi, même la Croix-Rouge internationale ne s'est pas encore rendue sur les lieux. Les agents de la Force publique les désorientent fortement pour des raisons de sécurité, raconte-t-on. Plusieurs journalistes, congolais et étrangers, ont, également, essayé, avant de devoir renoncer. En début de semaine, l'on a appris que le gouvernement congolais a promis qu'une mission humanitaire gouvernementale se rendrait, prochainement, sur place. Des organisations humanitaires et, probablement, des journalistes seraient associés à cette mission.

L'O.c.d.h pour une commission d'enquête indépendante!

L'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme) réclame la mise en place d'une commission d'enquête indépendante. Son directeur exécutif, Trésor Nzila, parle d'un véritable huis-clos se jouant dans le département du Pool, à l'heure actuelle. Il n'empêche. Il a pu se rendre à Kinkala, le chef-lieu du département du Pool, où il a constaté « une vague d'arrestations systématiques contre les jeunes qui sont désignés comme des ex-rebelles ninjas », selon lui. Il était également à Soumouna. Malheureusement, là-bas, il affirme avoir été dans l'impossibilité de rejoindre les lieux des attaques armées, sites de destruction ciblée selon le gouvernement.

«Tournons la Page» propose un «dialogue» pour «solder le contentieux» électoral

Selon l'A.f.p (Agence France presse), un collectif d'O.n.gs congolaises a exigé, jeudi 14 avril 2016, la fin des violences et l'instauration d'un dialogue, afin de sortir de la « crise post-électorale » née, selon lui, « de la victoire contestée de Denis Sassou Nguesso à la présidentielle du 20 mars ». Dans un communiqué qu'elle a publié, la coalition « Tournons la Page », qui fédère une dizaine de mouvements d'Églises et d'O.n.gs laïques engagés « pour l'alternance démocratique », exige « l'arrêt immédiat des opérations militaires en cours dans le département du Pool (Sud du Congo) », « le retour des soldats déployés sur le territoire dans leurs casernes » et « l'ouverture d'un dialogue franc et sincère entre les acteurs politiques, pour solder le contentieux hors du diktat des armes, dans le souci de défendre la vérité, la paix véritable et la dignité de tous les Congolais ».

Marcel Guitoukoulou propose de jouer un rôle de médiateur

Marcel Guitoukoulou, président du Congrès du peuple, parti situé à l'opposition, propose ses bons offices, entre le gouvernement et l'opposition. « Les agissements politiques des uns et des autres vont finir par implanter une instabilité politique permanente dans le pays. Ce n'est pas parce que, aujourd'hui, le président Sassou-Nguesso se dit vainqueur qu'il doit y avoir un discours triomphateur de son côté. Ce n'est pas parce que nous, l'opposition, avons perdu les élections qu'on doit être va-t-en-guerre. Il va falloir qu'il y ait un juste milieu », a-t-il déclaré, pour justifier son offre de médiation. « Je fais l'offre de cette médiation nationale, et j'appelle la communauté internationale à accompagner cette offre. Elle va mobiliser toutes les énergies du pays, la société civile et y compris les dignitaires religieux, pour essayer de faire entendre raison », a-t-il précisé, avant d'appeler la communauté internationale à demander un cessez-le-feu dans le Pool.

Justin Koumba, président de l'assemblée nationale

«La voix et la parole sont notre force indomptable»

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la clôture de la onzième session administrative de l'assemblée nationale, Justin Koumba, pointé du doigt les maux qui minent la vie politique nationale et qui engendrent tant de souffrances à la population. Le président de l'assemblée nationale a fait preuve d'audace pour s'élever à ce niveau de réflexion, dans un contexte complexe où les leaders de la majorité sacrifient volontiers à l'observation plutôt qu'à l'exercice de prise de position. Une telle réflexion ne peut pas ne pas être soutenue par les membres du bureau de l'assemblée nationale comme le deuxième vice-président Sylvestre Ossiala ou le premier secrétaire Valère Eteka-Yemet pour ne citer ceux-là dont les écrits mettent volontiers au centre de leurs préoccupations, les valeurs qui fondent l'éthique démocratique. « Il nous faudra beaucoup de courage pour continuer à changer avec la seule force de la parole, ce que nous n'avons pas ou su réaliser », a dit Justin Koumba dans cette allocution dont voici l'intégralité.



refus du prévisible. Il nous faudra beaucoup de courage pour continuer à changer avec la seule force de la parole, ce que nous n'avons pas ou su réaliser. Le Congo est entré dans une ère nouvelle; celle de la nouvelle République. Plus que jamais, nous avons besoin d'unité et de concorde nationales pour aller plus loin ensemble, en relevant les défis que nous impose la marche sur le chemin du développement. Pour terminer, Honorables Députés, Mesdames et Messieurs, nous clôturons la onzième session ordinaire de notre institution, quelques jours seulement après la confirmation, par la Cour constitutionnelle, de la victoire éclatante de Son Excellence

« Comme chacun le sait, notre pays subit, à nouveau, une épreuve dramatique où la logique de la raison, maintes fois prônée par les autorités de la République, se heurte tragiquement à la dérive sanguinaire des partisans de la violence aveugle, guidés par d'égoïstes ambitions. Très préoccupés par cette nouvelle tragédie imposée au peuple congolais, nous condamnons énergiquement toutes les forces du mal qui, de l'intérieur et de l'extérieur du territoire national, ont juré de ne jamais laisser le Congo vivre en paix et ce, en dépit de nombreuses meurtrissures qu'elles ont déjà infligées à notre Nation. Nous saisissons cette occasion pour nous incliner devant la mémoire de tous ceux de nos compatriotes, victimes innocentes de cette barbarie d'un autre siècle. Nous exprimons également notre solidarité à l'endroit de toutes ces familles congolaises, contraintes de quitter leur toit et leur espace naturel. C'est ici le lieu de rendre hommage à l'hospitalité spontanée et désintéressée des Congolais de Brazzaville-Nord envers leurs frères et sœurs des quartiers Sud de la capitale. Les propos qui précèdent sont extraits du discours de clôture de la deuxième session ex-

traordinaire du Conseil national de transition (C.n.t) que nous avons prononcé le 30 décembre 1998. 18 ans après, le constat est le même, mot pour mot. Que faire pour que cela change durablement? Une chose est sûre: les derniers événements qui viennent d'être imposés au peuple congolais témoignent, si besoin en était, de l'immaturité d'une classe politique et des attitudes hégémoniques et égoïstes de certains leaders, prompts à œuvrer pour leur seul intérêt au détriment de celui du peuple. Mais alors, quelle posture les élus du peuple doivent-ils adopter devant un tel constat? Souvenons-nous toujours que la voix et la parole sont notre force. Une force indomptable qui, en devenant la clameur de tout un peuple, parviendra à rectifier les routes menant à des havres de lumière et d'espérance. Dans ce contexte, nous devons dire non: plus jamais la force; plus jamais la violence pour accéder au pouvoir. La persévérance, oui. Oui au non-conformisme opiniâtre qui permet, finalement, de laisser derrière nous l'horreur de la guerre, de la contrainte et de la force, et de pénétrer dans cet espace de rencontre et de dialogue dont nous avons si souvent rêvé.

Il nous faut bien, sans doute, réviser les leçons de notre histoire et chercher si les descriptions des événements du passé étaient dignes de foi. Mais, par-dessus tout, il nous faut écrire l'avenir tous ensemble. Le seul moyen d'atténuer la douleur et la mémoire des blessures passées, me semble-t-il, c'est oser, avec imagination et constance, parcourir ensemble, concevoir ensemble, vivre ensemble, tous différents, tous égaux, tous uniques, tous unis par quelques valeurs universelles, le temps et l'espace que nous avons encore intacts devant nous. Nous devons reconnaître qu'à maintes reprises, nous n'avons pas honoré nos promesses. Dans les moments de quiétude, nous ne nous sommes pas souvenus des résolutions que nous avons adoptées dans de nombreuses occasions d'inquiétude, quand la tension humaine est plus créative. Il faudra oser, il faudra avoir présente à l'esprit cette parole de Camus, je cite: « Je les méprisais car, alors qu'ils pouvaient tant, ils ont osé si peu », fin de citation. Oser savoir et savoir oser. L'espérance réside, somme toute, dans la capacité créatrice de tout être humain. Dans la résistance à l'inertie et à la routine. Dans le

Monsieur Denis Sassou-Nguesso, au premier tour de l'élection présidentielle du 20 mars 2016. Permettez-moi de saisir cette occasion solennelle pour lui adresser, en votre nom à tous et au mien propre, nos déférentes félicitations et l'assurer du soutien indéfectible de notre institution. Le déroulement dans des conditions globalement satisfaisantes, de l'élection présidentielle, objectif majeur après le changement de la Constitution, est une grande victoire du peuple congolais dont nous saluons, aujourd'hui, la maturité politique, le sens du civisme et la grandeur d'esprit. Œuvre humaine et certainement imparfaite, mais œuvre satisfaisante; tel est notre sentiment sur tout le processus dont la consécration sera la mise en place des institutions de la nouvelle République. C'est cela qui compte et qui, à notre humble avis, devra animer notre conscience et arrimer notre posture sur cette nouvelle donne politique qui exige du peuple congolais tout entier et, surtout, de sa classe politique, un sursaut nécessaire à l'intériorisation de l'éthique démocratique et au dépassement collectif. Sur ce, je déclare clos les travaux de la onzième session ordinaire de l'Assemblée nationale. Je vous remercie.

P.a.r. (Parti pour l'action de République Mâ)

Les militants appelés à se mobiliser pour les futures échéances électorales

Sous la houlette de Simon Gérard Ndala, secrétaire général du P.a.r., un point de presse a été animé, mardi 12 avril 2016, au siège de ce parti, à Talangai, le 6e arrondissement de Brazzaville.



Anguios Nganguia Engambé.

Ce point de presse s'est focalisé sur la mise au point de l'élection présidentielle de 2016, ainsi que de la préparation des prochaines échéances électorales. Selon le responsable numéro 2 de ce parti, l'équipe de campagne du candidat du P.a.r., d'Anguios Nganguia Engambé, « mérite bien les félicitations du parti, du fait qu'elle a parcouru, à bord de deux jets privés, sans se lasser, les 12 départements du Congo. Ce qui a valu, quoique modeste, de persuader plus de 2000 Congolais à adhérer aux idéaux de cette formation politique, fondés, essentiellement, sur l'innovation. Le nouveau style de campagne consistant à aller au contact direct des électeurs, partager, voire échanger avec eux sur le projet de société du P.a.r., a été évoqué, pour illustrer cette innovation. Sur



L'assistance.

une bagatelle de 3.316.280 euros, soit 2.175.480.385 F. Cfa, qui a constitué le budget de campagne du candidat du P.a.r., il a été relevé un dépassement hors budget de 725.000 euros, l'équivalent de 475.590.000 F. Cfa. Après avoir remercié tous ceux qui ont concouru à la réalisation de cette campagne électorale, ainsi que les électeurs, le secrétaire général Simon Gérard Ndala a appelé les militants du P.a.r. à se mobiliser pour les futures échéances électorales : « Quant aux amis du P.a.r., il nous reste qu'à nous concentrer à la préparation des futures échéances électorales (législatives, locales, sénatoriales), en attendant la prochaine élection présidentielle, prévue, selon la nouvelle constitution, dans cinq ans », a-t-il fait savoir. C'est dans cette perspective qu'un ami intime du candidat malheureux à cette dernière présidentielle lui a fait la déclaration ci-après: « Cher ami, président Anguios Nganguia Engambé, ne pense à rien, la vie est faite ainsi, tant qu'on vit, il ne faut pas désespérer. Un jour, la chance va t'arriver ».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics Elaboration de l'avant-projet de feuille de route du futur gouvernement

Il s'est tenu, du 7 au 8 avril 2016, dans la salle des banquets du Palais du peuple, à Brazzaville, une séance de travail pour la mise en place du cadre de suivi-évaluation du projet de société du président de la République. Sous la direction de Jean-Baptiste Ondaye, secrétaire général de la présidence de la République, président du comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics. Celle-ci a regroupé les conseillers spéciaux, conseillers, conseillers techniques du président de la République et des directeurs généraux. Cette séance de travail a débouché sur la mise en place d'un document contenant les grandes lignes de l'avant-projet de feuille de route du futur gouvernement.

Selon Jean-Baptiste Ondaye, la séance de travail avait pour objectif de permettre aux participants d'échanger sur le cadre de suivi et d'évaluation du projet de société du président de la République et mettre en place les éléments fondamentaux de la feuille de route du futur gouvernement. «L'utilité de passer en revue le projet de société du président de la République, sur la base duquel il a été élu, réside dans l'impérieuse nécessité de maîtriser, d'intérioriser sa vision qui constituera le socle de l'agenda du gouvernement. Ainsi, le cabinet du chef de l'Etat, qui est investi des missions de suivi-évaluation, d'études et de conseil, doit s'imprégner de cette vision, pour exercer, avec efficacité, sa fonction de veille à l'ordre de l'opérationnalisation de ce projet de société», a indiqué le secrétaire général de la présidence de la République, dans son allocution d'ouverture. Ainsi donc, la discussion sur le suivi-évaluation a permis de fixer les indicateurs des actions prioritaires du projet de société du président de la République, intitulé: «La marche vers le développe-

ment». Au terme des deux journées de travail intense, les deux résultats fondamentaux ont été atteints, à savoir: le cadre de suivi-évaluation proposé par le comité de suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics est approuvé; les grandes lignes de l'avant-projet de la feuille de route du gouvernement sont proposées. Le premier résultat a offert l'occasion de passer en revue les six axes, les actions prioritaires, ainsi que les urgences des temps présents sur lesquelles se fonde la vision du chef de l'Etat, dans son projet de société. Dans ce cadre, les discussions sur le premier document ont permis d'améliorer la qualité des indicateurs de suivi-évaluation proposés par le comité; éclairer les participants sur la nature de chacun des indicateurs et les informations que chaque indicateur est censé apporter au regard de l'action prioritaire à évaluer; élargir la gamme des indicateurs, de façon à renforcer la cohérence et l'efficacité du dispositif de suivi-évaluation. A cet effet, on peut noter qu'initialement dénombré à 135, les contributions des



Jean-Baptiste Ondaye.



Des participants à la rencontre.

uns et des autres ont permis de les augmenter à 216, soit 81 nouveaux indicateurs formulés pour 105 actions prioritaires. Par ailleurs, les structures responsables des différentes actions prioritaires ont été précisées et leur nombre a été augmenté. «Ces échanges fructueux ont montré, d'une part, la nécessité d'approfondir la compréhension commune de la signification des indicateurs adoptés dans le cadre du suivi-évaluation du projet de société du président de la République. D'autre part, ils ont mis en lumière la nécessité, pour les collaborateurs du

président de la République, de revisiter l'ensemble des actions prioritaires à mettre en œuvre, pour faciliter le respect des engagements contractés par le chef de l'Etat», a rappelé le secrétaire général de la présidence de la République. L'examen de ce document a permis aux participants de s'approprier les actions prioritaires à réaliser au cours des six premiers mois du futur gouvernement, dans le but de rechercher plus d'efficacité dans l'action publique.

Pascal-Azad DOKO

F.p.u-Congo (Fédération pour la paix universelle)

Les politiques et sociaux appelés à pérenniser le climat de paix

La situation politique nationale actuelle n'a pas laissé indifférente la F.p.u-Congo, qui a adressé, mercredi 6 avril 2016, à son siège, au centre-ville, à Brazzaville, un message au peuple congolais. Dans ce message, lu par Marcel Moufouma-Okia, deuxième vice-chairman, la F.p.u-Congo appelle la classe politique congolaise et tous les acteurs impliqués dans la gestion sociale de mettre tout en œuvre, pour pérenniser le climat de paix dans le pays.



Marcel Moufouma-Okia.

La F.p.u-Congo rappelle que peu avant le scrutin présidentiel, elle avait lancé un vibrant et impérieux appel à tous les acteurs politiques et multisectoriels, ainsi qu'à tous les candidats à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016, de s'abstenir à violer, délibérément, le pacte social de non-agression à l'ordre public, de non-atteinte à l'intégrité des personnes et de non-destruction des biens tant publics que privés, avant, pendant et après toutes les échéances électorales prévues pour la mise en œuvre de notre nouvelle République.

«Aujourd'hui, force est de constater que le peuple congolais avait pertinemment intériorisé ce message, car l'élection présidentielle, aux dires des observateurs tant nationaux qu'internationaux, s'est déroulée sans incident majeur et capable d'entacher la crédibilité des résultats subséquents».

Pour la F.p.u-Congo, c'est l'occasion de décerner un témoignage de satisfecit incommensurable à l'ensemble du peuple congolais, pour le sens de patriotisme, de civisme et d'honneur dont il a fait preuve, jusqu'à présent, en dépit de quelques escarmouches regrettables observées tout récemment, découlant de la volonté de certains politiciens en déficit d'inspiration républicaine. Elle rappelle, en outre, que la F.p.u-Congo, en tant que représentante de la F.p.u internationale œuvrant pour la paix mondiale et la coopération interprofessionnelle, interrassiale et interethnique, dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'Onu et en tant que membre de l'organisation de la société civile, réitère son message en faveur de la consolidation de la paix; demande à la classe politique, ainsi qu'aux acteurs impliqués dans la gestion sociale, de tout mettre en œuvre, pour pérenniser le climat de paix, jusqu'à l'installation de toutes les institutions prévues au sein de la nouvelle République.

Pascal-Azad DOKO

Dynamique citoyenne Pona Ekolo-Samu na bwala

Appel pour une vigilance générale

Réagissant à l'attaque terroriste perpétrée par les ninjas-nsiloulou, dans les quartiers Sud de Brazzaville, la plateforme dynamique citoyenne Pona ekolo-Samu na bwala a organisé, mercredi 6 avril 2016, à Brazzaville, une assemblée générale présidée par son coordonnateur général, Elvis Okombi-Tsallissan. A l'issue de celle-ci, une déclaration a été rendue publique, dans laquelle cette association appelle la population congolaise à une vigilance générale. Cette assemblée générale a marqué aussi le lancement de la campagne «Je dénonce». «On ne peut pas bâtir une ambition sur sa capacité à faire souffrir les populations», indique la déclaration qui rappelle que le peuple congolais a été surpris, le 4 avril 2016, par le crépitement des armes, avec son lot des effets collatéraux à Brazzaville, causant ainsi un déplacement massif des citadins des quartiers Sud de Brazzaville.



Elvis Okombi-Tsallissan.

«Nous appelons aussi la vraie opposition à ne pas se laisser diluer par ceux-là qui n'ont que pour opposition le discours haineux pour la reconquête de leurs privilèges perdus». Elle appelle le gouvernement de la République à prendre toutes ses responsabilités, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la tranquillité des populations, à travers tout le territoire national. Le peuple congolais n'acceptera pas, indéfiniment, au nom des privilèges perdus de certaines personnes, que «nous continuions à fuir nos maisons, à soigner des blessés et à pleurer nos parents, amis et connaissances».

La dynamique citoyenne Pona Ekolo-Samu na bwala encourage, cependant,

«nos parents et amis à regagner leurs maisons dans les zones sécurisées par la Force publique». Elle appelle les populations à la vigilance générale et à la dénonciation systématique des personnes voulant remettre en cause la paix si chèrement acquise. «Ne laissons pas les fauteurs de trouble venir dans nos villes, villages, quartiers et nos maisons, de façon que, par leurs actes, ils mettent en insécurité nos familles respectives», poursuit la déclaration. A cet effet, la dynamique citoyenne Pona ekolo-Samu na bwala a lancé la campagne «Je dénonce» et a saisi cette opportunité pour féliciter le chef de l'Etat, pour sa réélection à la tête du pays.

Pascal-Azad DOKO

Pour la Dynamique citoyenne Pona ekolo-Samu na bwala, «cette énième tragédie, causée par les miliciens ninja et son gourou Ntumi, est une tragédie de trop». C'est pourquoi elle condamne, «avec la dernière énergie, cette intrusion des armes dans le débat politique et appelle tous les hommes politiques à condamner cette intrusion». Compte tenu de la situation préoccupante ainsi créée, la dynamique citoyenne Pona Ekolo-Samu na bwala appelle, une fois de plus, les hommes politiques congolais à la responsabilité et condamne les propos guerriers d'appel à la haine et d'incitation à la violence, prononcés

par certains candidats à l'élection présidentielle. «On ne peut pas bâtir une ambition sur sa capacité à faire souffrir les populations. La dynamique s'indigne que certains anciens ministres et collaborateurs du chef de l'Etat, passés à l'opposition, utilisent la violence avec son corollaire, le sang et les larmes des autres, pour répondre des positions qui jadis étaient les leurs», relève la déclaration. La dynamique citoyenne Pona Ekolo-Samu na bwala estime qu'il est inconcevable que leurs femmes et enfants soient en sécurité à l'étranger, tandis qu'ils mettent en insécurité, chaque jour, les enfants et les femmes des autres.

GX INTERNATIONAL
 • Express National International
 • Fret Aérien & Maritime
 • Douane & Transit
 • Logistique
 Notre devise: **ALLER + LOIN**
SERVICE COMMERCIAL
 Site-Notre : Rond point Kasal (face au ccf) / Brazzaville / 01 Av Cardinal emile Boyenga (Face à la Matrice)
 (+242) 059010238 / 055501075 / (+242) 055501073 / 055501073
 Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.



**Message de félicitations du Bureau Exécutif National
du Rassemblement Citoyen à Son Excellence Monsieur
Denis Sassou-N'Gusso, pour sa réélection comme
Président de la République du Congo**

Le peuple congolais a accompli, librement et dans la sérénité, pendant le scrutin présidentiel du dimanche 20 mars 2016, son devoir civique et souverain de choisir celui ou celle qui présidera à ses destinées, durant les cinq prochaines années.

Les résultats de ce scrutin publiés par le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, confirmés par la Cour Constitutionnelle dans sa décision rendue le lundi 4 Avril 2016, consacrent la victoire, dès le premier tour de l'élection présidentielle, avec 60,19% des suffrages exprimés, du candidat que s'était choisi le Rassemblement Citoyen, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Gusso.

De ce fait, le Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen se réjouit de cette victoire éclatante, à laquelle il a contribué non seulement par la fidélité et la loyauté à ses engagements, mais également en s'impliquant, à fond, dans la campagne électorale.

C'est donc avec une joie immense que le Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen présente ses très vives et chaleureuses félicitations à son candidat élu, en souhaitant plein succès à la réalisation de son Projet de société: «La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble».

Le Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen l'assure de son soutien sincère et indéfectible, aux côtés des autres forces de la Majorité Présidentielle, dans son action visant le développement et la modernisation du Congo, dans la paix et l'unité nationale.

Fait à Brazzaville le 12 avril 2016

Pour le BEN, le Président
du Rassemblement Citoyen (Le RC)

Alphonse Claude N'SILOU

Pour le BEN, le Président du Rassemblement Citoyen (Le RC)

Alphonse Claude N'SILOU



Le Président de la République, Denis Sassou-N'Gusso.



Le Président du Bureau Exécutif National
du RC, Alphonse Claude N'Silou.

Association Afrika Telema

Père Bukasa Malu exhorte les Congolais à préserver et consolider la paix

Dans un point de presse qu'il a donné mardi 12 avril 2016, à Brazzaville, au siège de l'association Afrika Telema qu'il dirige, le père Jean-Marie Bukasa Malu (carne), fondateur de cette œuvre qui mène une campagne pour la promotion de la paix et le développement en Afrique et dans le monde, a manifesté sa vive préoccupation, suite aux douloureux événements perpétrés récemment dans les quartiers Sud de Brazzaville. Lors de ce point de presse, le père Bukasa Malu, chantre de la paix était entouré de son confrère, le père René Lukusa Ndumbi et d'Aristide Ghislain Ngouma, modérateur du jour. Dans le message de paix et d'unité adressé aux filles et fils de la République du Congo, le fondateur et président d'Afrika Telema s'insurge contre la violence qui selon lui n'est que ruine de l'âme, et exhorte à préserver et consolider la paix acquise au prix d'immenses sacrifices. Ci-après, l'intégralité du message.



Père Jean-Marie Bukasa Malu.

«Afrika Telema est une association engagée dans la promotion des valeurs de paix en Afrique et dans le monde. Elle considère la paix comme un construit politique, économique, social et culturel sans lequel l'édification d'une nation stable demeure une utopie. C'est pourquoi, elle manifeste sa vive préoccupation suite à la situation du 4 avril dans les quartiers sud de Brazzaville. Cette situation a occasionné d'importants dégâts matériels, des déplacements massifs des populations, voire des pertes en vies humaines. Le Congo est un havre de paix et de dialogue. En 1991, il a tenu une C.n.s (Conférence Nationale Souveraine) qui lui a permis de se réconcilier avec lui-même. En sus, il a tenu un

dialogue national sans exclusive qui a accouché d'une Convention pour la Paix et la Reconstruction du Congo. Le pays excelle également depuis 2009 dans les concertations politiques ayant pour toile de fond la consolidation de la paix et le renforcement de l'unité nationale. Ainsi pour emboîter les pas, Afrika Telema a tenu à Brazzaville, du 20 au 22 décembre 2015, un colloque international sur la paix, avec pour thème: «Stratégies de l'édification de la paix en Afrique subsaharienne et dans le monde». Ces assises ont connu un grand succès grâce à la participation des experts en matière de paix, venus d'Afrique et du reste du monde. La présence dans la capitale congolaise de toutes ces

sommités intellectuelles africaines et mondiales a été rendu possible grâce au climat favorable de paix au Congo, qui leur a permis d'échanger sur les grandes questions de paix de l'heure, en Afrique et dans le monde. Mesdames et messieurs, comme nous venons de le souligner, le Congo est reconnu comme modèle dans la résolution des conflits internes. C'est pourquoi, rien ne saurait justifier les récents événements dans les quartiers sud de Brazzaville. Un pays ne peut se construire sans la paix, car la violence n'est que ruine de l'âme, un monstre froid aux destructions des infrastructures socio-économiques souvent incalculables. La même violence nourrit la haine entre frères. C'est pourquoi Afrika Telema invite les forces vives de la nation congolaise à continuer de semer partout le grain de paix.

Cette dernière vaut mieux que les perles. L'amour et le dialogue construisent, tandis que la haine et la violence détruisent. Par rapport aux événements de l'heure, Afrika Telema demande aux Filles et Fils de la République du Congo de continuer à préserver et consolider la paix acquise au prix d'immenses sacrifices. En effet, la construction et la consolidation de cette paix par eux-mêmes sont plus qu'impérieuses. Tel a été notre message dans la chanson «Congo pour la paix» du mois d'octobre 2015. Le Congo a besoin de la paix et de l'unité de ses filles et fils, en vue de s'assurer un avenir radieux. Ainsi, Afrika Telema les exhorte à ne pas céder à la violence aveugle. Ils doivent plutôt être des véritables bâtisseurs de la paix et de la concorde nationale. Par la même occasion, qu'il nous plaise de convier les uns et les autres à la tolérance mutuelle, au pardon, pour refaire l'unité nationale dans la réconciliation, en utilisant le dialogue comme l'un des canaux pour la résolution de tout différend dans l'intérêt supérieur de la nation Congolaise. Afrika Telema continuera toujours à encourager toutes les initiatives qui iront dans le sens de la consolidation de la paix en République du Congo, en Afrique et dans le monde. Que la paix durable règne au Congo et que Dieu bénisse et protège ce splendide pays!»

Gislain Wilfrid BOUMBA

Obsèques de Francis Magloire Nganga, agent de La Semaine Africaine

«Il était connu pour son caractère jovial»

Décédé le 24 mars dernier, notre collègue Francis Magloire Nganga a été inhumé, vendredi 8 avril 2016, au cimetière Ma Campagne, à Brazzaville. Avant son inhumation, notre regretté collègue a eu droit aux hommages que lui ont rendus le directeur et tout le personnel de La Semaine Africaine, en présence de ses parents, amis et connaissances. Après la cérémonie au siège de La Semaine Africaine, où était exposée sa dépouille, s'en est suivie la messe de requiem en l'église Saints Martyrs de l'Ouganda-Kingouari, précédée du recueillement à domicile. Messe présidée par l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, qu'entouraient les abbés Ernest Tunta, curé, Simon Monekené, Aimé Minkala, Mathias Cédric Louhouamou, Armel Nganga et le père Richard Mouanda Le Savant.



Le directeur de la Semaine Africaine ayant déposé la gerbe de fleurs devant la dépouille mortelle de son collaborateur.

Parlant de son collaborateur qu'il considérait aussi comme un frère, M. Joachim Mbanza, directeur de publication de La Semaine Africaine a ainsi témoigné: «Depuis le jeudi 24 mars 2016, nous sommes en deuil et notre tristesse est grande, après la disparition de notre collègue, frère et ami, Francis Magloire Nganga, «Sympa». En effet, le mardi 22 mars, alors que l'appel de l'opposition à une «ville morte» était lancé, nous nous sommes retrouvés au travail, dès 8h. Francis était là, comme à l'accoutumée. On parlait de la situation dans le pays, on s'inquiétait mais on s'encourageait par l'espoir que tout allait revenir à la normale. A peu plus de 14h, mes collaborateurs me disaient au revoir. Et comme il en avait l'habitude, Francis a ouvert la porte de son bureau et a dit: «Nous sommes partis, chef!» Je lui répondais: «Bonne rentrée, à demain!» C'était pour ne plus jamais le revoir, comme collaborateur, se consacrant à la tâche d'accueil au secrétariat. Le mercredi 23 mars, en arrivant au travail, j'ai vu mes collaborateurs debout, à l'entrée du bâtiment. Ils m'annoncent que Francis



Francis Magloire Nganga.

était victime d'une crise à la maison, au moment où il prenait sa douche pour se préparer à venir au travail, et qu'il a été admis au service d'urgence du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville. Je lui ai rendu visite autour de 15h. C'est la dernière fois que j'ai vu Francis, alors qu'il était plongé dans un sommeil profond dont il ne se relèvera plus jamais. Francis Magloire Nganga a intégré La Semaine Africaine en décembre 2005, dans l'équipe de pliage du journal. Le 5 janvier 2009,

il est recruté en qualité de «communicateur chargé de mission». Il assure la fonction de chargé de l'accueil au secrétariat, il y a au plus tard deux ans. Auprès de ses collègues, Francis était connu pour son caractère jovial: bon conteur d'histoires de toutes sortes, il mettait de la bonne humeur parmi ses amis. Francis nous a quittés brusquement, au moment où personne ne s'y attendait. C'est une rupture qui a brisé nos cœurs meurtris qui resteront inconsolables; d'autant plus inconsolables que près de quatre ans avant lui, le 27 juillet 2012, un autre collaborateur bien aimé, Patrice Missamou, nous quittait brutalement. Je ne vais pas oublier Rollin Matingou, cet autre frère qui aimait La Semaine Africaine, qui avait intégré l'équipe de pliage, et qui nous avait quittés, dans les mêmes conditions que Francis, le 28 août 2008.» Dans son homélie, l'abbé Bertin Foueti, qui a connu Francis au petit séminaire Saint Paul de Mbamou a fait savoir: «Ce qui nous rassemble, c'est la disparition de notre frère qui est accueilli dans cette église. Dieu n'est

pas seulement présent en ce moment de sa mort. Mais il a été avec lui tous les jours, il l'a préparé. Ta Nganga n'est plus avec nous, mais Dieu lui avait donné cette force à se préparer. Nous ne devons pas être bouleversés, mais avoir la foi en Dieu. C'est Lui qui nous a donné la vocation. Dieu a été présent dans sa vie. Si nous avons la foi, ayons la foi de Tata Nganga et semons l'amour autour de nous!» Depuis le décès de Francis, plusieurs messages de condoléances tombent sur notre table de rédaction. Entre autres, celui de Paul Richard Manou-De-Mahoungou, directeur interdépartemental des petites et moyennes entreprises du Kouilou et de Pointe-Noire, ancien secrétaire général de Caritas Congo: «J'ai connu l'illustre disparu quand il animait un des services de la Cemir à Impfondo, et je garde de lui le souvenir d'un jeune homme très serviable et jovial.»

Aybienvie N'KOUKA-KOUDISSA et Azer ZATABULI

Quatrième dimanche de Pâques-C-

«Mes brebis écoutent ma voix»

Textes: Ac 13, 14. 43-52; Ps 99 (100); Ap 7, 9.14-17; Jn 10, 27-30

Le quatrième dimanche de Pâques de chaque année liturgique est appelé Dimanche du Bon Pasteur ou encore Dimanche des Vocations. Ce dimanche, l'Eglise prie pour les vocations afin que «le troupeau parvienne, malgré sa faiblesse, là où son Pasteur est entré victorieux» (Prière d'ouverture). A cet effet, le Pape François a envoyé un Message pour la 53^{ème} Journée mondiale de prière pour les vocations qui a pour thème: «L'Eglise, mère des vocations».

A tout bien considéré, la liturgie de la Parole de ce quatrième dimanche de Pâques de l'année liturgique C, concentre notre attention méditative sur l'appel et son déploiement. Dans l'évangile, Jésus se présente comme le Bon Pasteur (le vrai berger). Cette image du Bon Pasteur est d'une forte teinte vétérotestamentaire. Dans l'ancien orient, en effet, les rois se désignaient comme les pasteurs de leur nation. David, l'un des premiers chefs politiques d'Israël, est présenté comme le berger de Bethléem (1 Sam 17, 34-35). Mais tous ces rois-pasteurs vont faire défection; ils vont tous, d'une manière ou d'une autre, faillir à leur mission. C'est ainsi que pour corriger les erreurs des rois précédents et pour présenter la face d'un roi idéal, d'un nouveau David, le Seigneur Dieu annonce par la bouche de son prophète Ezéchiel: «Je susciterai pour le mettre à leur tête un pasteur qui les fera paître, mon serviteur David: c'est lui qui les fera paître et sera pour eux un pasteur» (Ez 34, 23). Cependant, ce roi idéal, c'est Dieu Lui-même. Ainsi le chante le Psaume 23 (22): «Yahvé est mon berger, rien ne me manque. Sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer». C'est dire que, quand Jésus se présente comme le «Bon Pasteur», il accomplit en sa personne toutes les prophéties de l'Ancien Testament sur le roi idéal qui arrive jusqu'à donner sa vie pour ses brebis (Jn 10, 11). Dans l'évangile de ce dimanche, les brebis du Bon Pasteur écoutent sa voix, Il les connaît, et elles le suivent: «Mes brebis écoutent ma voix; moi, je les connais, et elles me suivent». Trois verbes d'action ressortent ici: écouter, connaître, suivre. L'écoute est la caractéristique propre du disciple. Un disciple ne se contente pas seulement d'entendre, mais il écoute, c'est-à-dire qu'il donne l'adhésion de son cœur à tout ce que dit le Maître. C'est ce que les prophètes n'ont cessé de répéter à Israël: «Shema Israël, Ecoute Israël» (Dt 6, 4). Dans le Nouveau Testament, Dieu Lui-même le dit pour son Fils: «Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le» (Mt 17,5). Dès lors, un chrétien, disciple de Jésus-Christ, qui n'écoute pas la voix du Bon Pasteur dans sa vie ressemble à ce portrait peint par le Psaume 35: «C'est le péché qui parle au cœur de l'impie; ses yeux ne voient pas que Dieu est terrible. Il se voit d'un œil trop flatteur pour trouver et hair sa faute; il n'a que ruse et fraude à la bouche, il a perdu le sens du bien». C'est à ce sens du bien que le Seigneur nous connaît: «Moi, je les connais». Ce n'est pas l'homme qui connaît Dieu, mais c'est Dieu qui le connaît et le fait par conséquent entrer dans son intimité, dans un face-à-face sanctifiant.

L'homme ne connaît Dieu que de manière partielle. Il connaîtra vraiment Dieu dans son Royaume. C'est là qu'il le verra tel qu'il est. C'est dans cette optique que nous devons marcher à la suite du Bon Pasteur en prenant la ferme résolution de suivre maintenant les pas du Ressuscité jusque dans son Royaume où nous posséderons enfin la joie parfaite (Bénédictio solennelle de Pâques). Cette joie parfaite est le résultat de la vie éternelle que donne le Bon Pasteur: «Je leur donne la vie éternelle». Or, la vie éternelle c'est de connaître le seul vrai Dieu et celui qu'il a envoyé Jésus-Christ (Jn 17, 3). C'est cette connaissance du seul vrai Dieu et de son envoyé Jésus-Christ que Paul et Barnabé vont annoncer à Antioche de Pisidie (première lecture). Le Seigneur avait fait d'eux la lumière des nations pour que, grâce à eux, le salut parvienne jusqu'aux extrémités de la terre. Malheureusement, ils seront expulsés du territoire par la complicité de certaines dames influentes du Judaïsme. Le but de l'activité missionnaire est de faire laver et purifier les vêtements dans le sang de l'Agneau afin que l'Agneau devienne notre unique Pasteur (deuxième lecture). En ce dimanche des vocations, force est de constater que toute vocation est une lumière des nations. Prions donc avec insistance le Seigneur de susciter davantage des vocations bienveillantes pour son peuple.

Abbé Mathias Cédric LOUHOAMOU
Foyer Abraham

COMMUNIQUE

Le secrétaire général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe que la session pastorale, initialement prévue du 6 au 8 avril 2016, aura lieu, du lundi 25 au jeudi 28 avril 2016, dans la salle de conférences des évêques, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres). L'ouverture se fera le lundi 25 avril à 16h. Tous les secrétaires et coordinateurs ainsi que les membres des différentes commissions épiscopales y sont conviés. En outre, le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo rappelle que le mercredi 20 avril 2016, à 15h30 se tiendra au C.i.o, la réunion mensuelle d'avril.

La présence de tous est vivement souhaitée!

Abbé Brice Armand IBOMBO
Secrétaire général de la CEC

Nécrologie

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, au nom de son président, Mgr Daniel Mizonzo, a la profonde douleur de vous annoncer le décès de l'abbé Benjamin Moukangala, prêtre du diocèse de Nkayi et directeur diocésain des écoles catholiques, ce mardi 12 avril 2016, à Pointe-Noire et du père Marcel Ntsika, spiritain, ce mercredi 13 avril 2016, à Loango (Pointe-Noire). Les dates des obsèques seront communiquées ultérieurement. Veuillez les porter fraternellement dans vos prières. La Conférence épiscopale du Congo présente ses condoléances les plus attristées à Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et à la famille spiritaine tout entière.

Requiescat in pace. Amen!

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43; B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

**CONSTITUTION
«LE HILM»
S.A.R.L.U**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 61, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, centre-ville,
Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6375/REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 24 février 2016 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 1^{er} mars 2016, sous le folio 038/13, numéro 426, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

- Dénomination:** «LE HILM»;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);
Associé Unique: Monsieur BAKARI TOUNKARA;
Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège social: 61, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, centre-ville, Brazzaville, République du Congo;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
- * La construction de bâtiment;
 - * Les travaux publics;
 - * Le contrôle technique, l'entretien et le lavage de véhicules;
 - * L'entretien de bâtiments;
 - * La représentation commerciale;
 - * La vente des fournitures de bureau;
 - * La vente du matériel informatique;
 - * La vente du matériel et des accessoires d'imprimerie;

- * Le transport;
 - * La quincaillerie;
 - * La galerie;
 - * L'alimentation.
- Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 24 février 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 1^{er} mars 2016, sous folio 038/14 numéro 427, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur BAKARI TOUNKARA, de nationalité congolaise;
Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 10 mars 2016, sous le numéro 16 DA 228;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 10 mars 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6375.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

Délégation en République du Congo



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

En vue du recrutement des structures opérationnelles qui seront en charge de la mise en œuvre des activités du projet intitulé " Note Conceptuelle Unique Tuberculose/VIH"

La Croix Rouge française (CRf) après son identification et évaluation par le Comité de Coordination Nationale-Congo (CCN-Congo) et l'approbation par le Fonds mondial à la suite de son évaluation sur quatre domaines : (i) Gouvernance, (ii) Suivi-évaluation, (iii) Finance, (iv) passation de marché.

Après les deux évaluations, la CRf à été retenue comme Bénéficiaire Principal communautaire pour un projet à trois voies de financement.

Les autres Bénéficiaires Principaux qui sont en cofinancement dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont : (i) le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseils de Lutte contre le Sida (SEP/CNLS) pour les aspects institutionnels de la composante VIH/Sida et le Ministère de la Santé et de la Population (MSP) à travers son organe technique, la Coordination Technique Administrative et Financier (C TAF) pour les aspects institutionnels de la composante Tuberculose.

Le Bénéficiaire Principal communautaire a l'intention de mettre à la disposition de 14 structures dont 11 Sous Bénéficiaires et 3 Sous sous-Bénéficiaires une partie du financement accordé au titre de cette subvention pour la mise en œuvre des activités communautaires du projet.

Profil des structures opérationnelles

- Organisation non gouvernementale membre de la société civile (internationale et/ou nationale) intervenant sur les aspects communautaires ayant son siège en République du Congo-Brazzaville ;
- Les ONG communautaires de lutte contre les trois maladies financées par le Fonds mondial (le VIH et le Sida ; la Tuberculose et le Paludisme) ;

- Les structures offrant la prise en charge globale des trois maladies ;

Les critères suivants seront particulièrement évalués par la commission de recrutement à travers une grille :

- Domaine Gouvernance ;
- Domaine Finance ;
- Domaine Suivi et Evaluation.

La composition du dossier de soumission figure sur les termes de référence.

Les termes de référence sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge française, n°8 rue Lucien FOURNEAU, en face du Ministère de la Fonction Publique.

Adresse de soumission des offres

Les candidatures devront être envoyées et/ou déposées au plus tard le vendredi 15 Avril 2016, sous pli fermé et adressées au chef de délégation de Croix-Rouge française au Congo-Brazzaville (Monsieur Jérémie SIBEONI).

Par voie électronique à Natacha NKOUKA, secretugp-congo.frc@croix-rouge.fr avec en copie respugp-congo.frc@croix-rouge.fr; hod-congo.frc@croix-rouge.fr; hod1-congo.frc@croix-rouge.fr

A indiquer sur l'enveloppe : « recrutement d'une structure de niveau 1 (Sous bénéficiaire) avec ou sans structure de niveau 2 (Sous sous-Bénéficiaire), indiquant la zone géographique d'intervention ainsi que la cible à couvrir.
Date de publication : 31 mars 2016
Date de clôture : le 22 avril 2016 à 16h00

Jérémie SIBEONI

Chef de Délégation



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Vacance de poste	N°00 1 /COG/2016
Date limite de dépôt des dossiers :	29 avril 2016
Titre du poste :	Consultant, chargé du renforcement du système d'information et de gestion logistique pour les produits de santé
Grade et type de contrat:	Selon le taux en vigueur de la grille des consultants nationaux
Lieu d'affectation :	Brazzaville

L'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que chacun soit protégé du VIH/SIDA et que toutes les filles et toutes les femmes soient traitées avec dignité et respect.

I - Description des tâches

- Sous l'autorité de la Représentante Résidente, le (la) Consultant(e) en charge de la Sécurisation des Produits de Santé de la Reproduction (SPSR) sera recruté pour « appuyer l'UNFPA et ses partenaires dans les efforts entrepris pour lever les goulots d'étranglement qui entravent l'approvisionnement en médicaments en République du Congo », notamment dans le circuit logistique, et aura entre autres pour tâche de:
- Etablir un diagnostic réel de la situation logistique sanitaire au Congo;
 - Elaborer et appliquer des stratégies pour y répondre notamment en s'inspirant du TOGO sur le « PUSH MODEL »;
 - Appuyer le processus de plaidoyer pour la sécurisation des produits au sein du comité médicament des PTF en santé dans le cadre de la restructuration de la centrale d'achat;
 - Contribuer à l'amélioration du système d'Information et de Gestion logistique ;
 - Renforcer les capacités nationales en matière de quantification des produits ;
 - Mettre en place un système de réseautage avec le secteur privé pour assurer la logistique entre la Centrale d'Achat et les structures bénéficiaires ;
 - Appuyer la contrepartie nationale dans la mise en place des mécanismes de suivi et évaluation des indicateurs de santé maternels notamment en accompagnant la conduite de l'enquête sur les indicateurs SPSR ;
 - Adapter ses fonctions actuelles en privilégiant la planification de l'offre et la

demande des produits de SR ;

- Former et conduire à l'équipe nationale du Ministère de la Santé sous le leadership du conseiller national senior qui sera recruté sous contrat de service de l'UNFPA, mais financé par le gouvernement congolais ;
- Appuyer le CIESPAC à devenir un centre régional d'excellence en matière de Passation des marchés et utilisation du logiciel CHANNEL.

II - Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau maîtrise en pharmacie ou diplôme équivalent en sciences de la santé
- Avoir une expérience professionnelle de cinq (5) à huit (8) ans au moins dans le domaine de la gestion des médicaments et autres dispositifs médicaux ;
- Avoir une bonne connaissance des acteurs intervenant dans le secteur pharmaceutique en Afrique Centrale et Orientale ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Avoir une maîtrise du français (oral et écrit) et une bonne capacité de travail en anglais (niveau intermédiaire) ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte socioculturel congolais serait un atout

V- Dossier de candidature

Composition:

- Demande manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P11 dûment rempli
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers:
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Sous pli fermé à adressé à « Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, Candidature au Poste: Conseiller Technique en matière de SPSR »

Ou par mail à l'adresse suivante : bissama@unfpa.org
Avec pour titre: Candidature au Poste de « Conseiller Technique en matière de SPSR »

N.B: Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 14h00.

Brazzaville, le 1^{er} avril 2016

Barbara Laurenceau

Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo

Premier comité de direction de l'A.c.f.a.p

L'agence reçoit mandat de travailler à l'amélioration du secteur de la conservation de la diversité biologique nationale

L'A.c.f.a.p (Agence congolaise de la faune et des aires protégées), une structure relevant du Ministère de l'économie forestière et du développement durable, a tenu sa toute première session de comité de direction, jeudi 10 mars 2016, à son siège, à Brazzaville. C'est Michel Elenga, président dudit comité de direction, qui a présidé les travaux, en présence de Donatien Nzala, inspecteur général des services de l'économie forestière et du développement durable et de Constatin Mbessa, directeur général de cette agence. Au terme des travaux, les administrateurs ont adopté les outils de planification et de mise en œuvre des activités de l'Agence, pour qu'elle travaille dans la perspective d'atteindre les résultats attendus. De plus, le comité a donné tout pouvoir à l'Agence, pour améliorer le secteur de la conservation de la diversité biologique nationale, afin de contribuer à la diversification de l'économie congolaise, à travers l'écotourisme et les services verts.

Pour Michel Elenga, «L'agence congolaise de la faune et des aires protégées est appelée à jouer sa partition dans le contexte de diversification. Cependant, les performances escomptées ne seront atteintes que si tous les atouts sont réunis. Il s'agit notamment de la doter, au cours des prochains exercices, en ressources humaines, matérielles et financières conséquentes et suffisantes, afin de lui permettre d'assurer sa véritable autonomie d'action. C'est donc à ce niveau que notre contribution est attendue.» Ce comité de direction inaugural a regroupé plus d'une trentaine d'administrateurs venus des différentes administrations publiques ainsi que des représentants des Ongs internationales s'oc-

cupant des questions de la faune. Au menu: l'examen des différents dossiers soumis à leur appréciation. Ceux-ci ont été approuvés et permettront de baliser le champ de travail de l'agence, au cours de l'année 2016. Les administrateurs ont été informés, par ailleurs, du niveau de réalisation des activités de 2012 à 2015, liées aux missions prescrites à l'Agence, selon l'article 4 de la loi n°34-2012 du 31 octobre 2012 portant création de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées. Ces missions sont, entre autres: assurer la préservation des habitats et la conservation de la biodiversité sur toute l'étendue du territoire national; apporter l'appui technique, scientifique et administratif aux



Les administrateurs posant après la cérémonie d'ouverture.

aires protégées, aux unités de surveillance et de lutte anti braconnage, ainsi qu'aux conseils locaux, assurer la coordination sur le plan national, et coordonner la coopération et les partenariats avec les autres institutions de même nature. Outre l'évaluation des missions engagées depuis le démarrage des activités de l'Agence, le comité de direction a analysé le programme d'activités et le budget 2016. Il a adopté, également, le programme de ses activités prioritaires pour le prochain quinquennat 2017-2021. Son budget est équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de 590 millions de F.Cfa, dont 490 millions de F.Cfa pour le fonctionnement. Des recommandations ont été formulées pour le meilleur fonctionnement de l'Agence, dont celles relatives à l'élaboration de la stratégie opérationnelle de l'Agence; à la nécessité de recruter les écogardes à la fonction publique,

et celle sur la nomenclature budgétaire. Signalons que l'Agence contrôle à ce jour dix-sept aires protégées au Congo, dont quatre parcs nationaux, quatre réserves de faune, trois sanctuaires de faune, une réserve de biosphère, une réserve forestière, une réserve communautaire et une zone d'intérêt cynégétique. Le potentiel biologique de ces aires protégées est très varié et diversifié; il comprend plus de 200 espèces de mammifères, dont 14 menacées; environ 700 espèces d'oiseaux, 151 espèces de reptiles, dont 5 menacées, 74 espèces d'amphibiens, 355 espèces de poissons, dont 47 menacées d'extinction et 5 mille espèces de plantes, dont 41 menacées. Toutes ces espèces se meuvent sur 34.200.000 hectares, dont 3.991.418 hectares consacrés à la conservation et classés en 17 aires protégées.

Philippe BANZ

Premier groupement de gendarmerie mobile

Le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso, nouveau commandant

Le nouveau commandant du premier groupement de gendarmerie mobile, le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso avait été installé, officiellement, au cours d'une cérémonie présidée par le général de brigade Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, le 10 février 2016, à l'esplanade du Stade président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville. En présence des membres du commandement de cette institution, ainsi que des Forces armées congolaises et de la police. Loin de revenir sur la cérémonie d'intronisation, nous présentons, ci-dessous, le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso.



Nicolas Ngakosso.

Qui est le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso?

Détenteur d'une maîtrise en sciences économiques, option monnaie et finance, obtenue à l'université Marien-Ngouabi et d'un Master II en stratégie défense et sécurité gestion des conflits et des catastrophes, décroché à l'université de Yaoundé 2 au Cameroun, le nouveau commandant du 1er groupement de gendarmerie mobile a également un parcours scolaire et professionnel élogieux. De 2001 à 2002, Nicolas Ngakosso passe, avec succès, sa formation

à l'école des officiers de la gendarmerie nationale de Melun, en France. Chef de division entraînement et emploi des forces et chef de centre de renseignements et d'opérations de la gendarmerie nationale de 2008 à 2009, le promu est lui aussi diplômé de l'école d'état-major de Libreville, au Gabon.

Avant d'être affecté à la gendarmerie nationale en 2002, il a servi durant une année au groupement para commando en qualité de chef de division du personnel. Le lieutenant-colonel Nicolas Ngakosso a participé également à diverses opérations et manœuvres militaires multinationales. Il a été successivement officier adjoint des opérations de l'unité de police composée de la Force multinationale de l'Afrique centrale et Micropax MB en République centrafricaine, commandant de l'une des brigades de l'exercice militaire multinational Barh-el-gazel en 2007, au Tchad. Chef d'état-major du 1er groupement de la gendarmerie mobile de 2011 à 2013, le nouveau commandant de cette unité connaît bien sa maison. Il a commandé, par ailleurs, le groupement ferroviaire basé à Pointe-Noire.

Médaillé dans l'ordre de la Croix de la valeur militaire, chevalier dans l'ordre du mérite congolais, Nicolas Ngakosso est aussi chevalier dans l'ordre du conseil de paix et de la sécurité de l'Afrique centrale et médaillé d'argent dans l'ordre des sauveteurs et prévôt des catastrophes et autres.

Alain-Patrick MASSAMBA

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760*
+ Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT

* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

IN MEMORIAM

Il y a 20 ans, le 17 avril 1996, il a plu à Dieu Tout-Puisant de rappeler à Lui Henriette MOUANGONGA, épouse de OKOI Alexis, fille ainée de Henri NGATSONGO et de INIANGA Léonie.



Son époux, ses enfants, ses frères et sœurs et toute sa famille réalisent, tous les jours, la grâce d'avoir vécu avec elle.

Que ses amis et tous ceux qui l'ont connue aient un moment de prière pour elle, elle qui a tellement aimé les autres.

(2CO 4.16-18)

Fondation Akon lighting Africa

Un méga-concert pour l'unité nationale à Kintélé

La Fondation Akon lighting Africa, que dirige la star afro-américaine d'origine sénégalaise Akon, a organisé, dimanche 3 avril 2016, au Stade de la Concorde de Kintélé, à Djiri (arrondissement 9 de Brazzaville), un méga concert pour l'unité nationale. Avec la participation des stars américaines et nigérianes, comme Neyo, Keri Hilson, le groupe P-Square, Davido et May-D.A. Prélude à ce méga concert, Akon a donné une conférence de presse, samedi 2 avril 2016, à l'hôtel Radisson Blu, à Brazzaville. En présence de Samba Bathily, un des cofondateurs de ladite fondation; de Saad, interprète de la star afro-américaine, et de Rabii Touhami, président d'une entreprise marocaine.



Akon (à g.) et son interprète.

L'objectif de ce méga-concert était de sensibiliser les jeunes sur l'intérêt à préserver tout ce qui est énergie, mais aussi, créer un environnement d'échanges entre ces derniers et les stars de la chanson. Cette activité s'inscrivait dans un cadre lié à la promotion d'Akon lighting Africa pour l'électrification de tous les pays en Afrique avec des panneaux solaires. Dans cette optique, Akon a signé, en février dernier, à Marrakech, au Maroc, un partenariat avec la Fondation

perspectives d'Avenir, aux destinées de laquelle préside Denis Christel Sassou-Nguesso. Pour électrifier l'université qui sera construite à Oyo, dans le département de la Cuvette. Dans ce cadre, la star internationale a proposé d'organiser et de financer un concert pour accompagner la jeunesse africaine, en choisissant le Congo, comme premier pays pour organiser le concert de l'unité nationale. «Le Congo a du potentiel, c'est un pays leader dans la région d'Afrique Centrale. Notre but est d'unir tous les pays», a-t-il dit. Pour Samba Bathily, la Fondation Akon lighting Africa a vu le jour en 2014. Elle a pour but de réduire la pauvreté énergétique en Afrique. «Nous avons réalisé des projets dans 16 pays africains, et le Congo s'ajoute dans cette lignée. A travers la musique, la Fon-

dation Akon lighting Africa veut vulgariser l'énergie et employer des jeunes», a-t-il indiqué. Ce concert, qui a été un grand moment de communion avec la jeunesse pour véhiculer et conscientiser sur le phénomène énergétique, a connu la participation de plusieurs jeunes venus écouter les voix suaves des stars invités, ainsi que des invités qui accompagnaient la délégation, à savoir: des Américains, des Marocains, des Français et des Nigériens. Il sied de noter que la Fondation Akon lighting Africa est présente dans 22 pays africains, pour contribuer à l'émergence du secteur énergétique.

Aybieneve N'KOUKA-KOUDISSA

Poésie

Anicet Cyrille Ngouloubi célèbre le Congo, sa terre natale

Le poète congolais est l'auteur du recueil de poèmes: «Les larmes du cœur», publié aux Editions L'Harmattan-Congo. Volume: 83 pages. Dans ce livre préfacé par Fidèle Biakoro, professeur des Lettres et critique littéraire congolais, Anicet Cyrille Ngouloubi clame la beauté de sa patrie, déclarant, de fait, son amour pour cette contrée qu'il désire «revêtir de sa nappe».



Anicet Cyrille Ngouloubi.



La couverture du livre.

Contraste plus que saisissant. Alors qu'à la 67 page de son recueil, Anicet Cyrille Ngouloubi tend le poing au Congo (Congo ! je ne te dirais pas le secret de mon savoir-faire. Toi, Congo des guerres. Toi, ennemi juré des hommes, lit-on, dans la première strophe du poème intitulé: «Congo...Congo !, je ne te dirais pas le secret de mon savoir-faire. Toi, ami des armes et des tueries, déclame-t-il, dans la 2^e strophe), le poète glorifie, malgré tout, son pays, par le biais de «Congo, ma patrie», son poème (Cf. page 44). Des vers et rimes à travers lesquels, Anicet Cyrille Ngouloubi éprouve de l'affection pour cette terre natale qui l'a vu naître. «De tout mon cœur, je te porte Congo ! Mon pays natal, mon espoir. (Cf. la première strophe). De tout mon cœur, je te porte et implore le Seigneur. Pour te revêtir de ta nappe. Toi, fils unique de nos terres...

Pourquoi détruire ta beauté? Pourquoi acceptes-tu les enfants du diable? Pourquoi acceptes-tu ce malheur? Acceptes-tu une fille qui vend sa culture?, s'interroge le poète, dans la 2^e strophe». Avant que le devoir de mémoire ne s'impose à lui. Anicet Cyrille Ngouloubi rend, en fait, «Homage à Franco». «L'ange musical, l'homme d'honneur, digne enfant d'Afrique ! Mort d'Afrique musicale ! Etoile lumineuse d'Afrique musicale», d'après l'homme de plume. «Profond regret», «Kim Djeug II», «Noël», «Retraite», «Saint Pierre Claver», «Prière d'un noir», « Mon combat», «6 janvier 1994», «Novembre» et «Lettre à Emmanuel Eta-Onka» sont, entre autres poèmes que contient son œuvre. De l'avis de Fidèle Biakoro, le poète peint sa fresque pour des lecteurs à qui il fait découvrir un monde éclipsé. «Au fil des poèmes, il laisse une impression du complexe

existentiel. Un mélange des mélodies pour un mélange de styles orchestrés par le psychodrame qui retourne les situations comme le cycle des saisons. Alors, le cœur de Ngouloubi vomit cet amour tant chanté par les musiciens et poètes», affirme le critique littéraire, manifestement au sommet de son art. «Les Larmes du cœur sont des larmes qui vivifient les cœurs de ceux qui n'ont pas encore vécu une expérience. Bonne ou mauvaise ! Une panacée littéraire? Une posologie de la vie que chacun de nous doit respecter à dose plurielle? Alors, pour une écriture: à lire», recommande Fidèle Biakoro, dans la préface. Du lyrisme, à la didactique, en passant par la satire, Anicet Cyrille Ngouloubi étale tout son art poétique, pour rendre publique sa part d'inspiration.

Hordel BIAKORO-MALONGA

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°273/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13847 du 01-02-16	Sect AS, bloc ; Pile 8 ; Sup: 613,63m ²	AVENUE UNION AFRICAINE	7-BZV	DZAMA Léonie
02	13873 du 05-02-16	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup: 960,00m ²	KINTELE	POOL	Yvette EBENYE
03	13456 du 03-11-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 800,00m ²	QUARTIER MANDZELE	POOL	BIYOT Anaïs
04	13457 du 03-11-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 2.400,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	MATOU MONA OUNGA Dany Arlette
05	13690 du 08-12-15	Sect P15, bloc 172 ; Pile 11; Sup: 379,60m ²	3, RUE ANTINA	6-BZV	ILOYE Innocent Godefroy
06	13882 du 08-02-16	Sect P11, bloc ; Pile 16; Sup: 300,00m ²	42, RUE FRANCEVILLE	5-BZV	Enfants MOKANGA Egisthe
07	13952 du 22-02-16	Sect P13C, bloc 143 (ex. 133); Pile 4 (ex-2129bis); Sup: 218,60m ²	11BIS, RUE JEROME ABESSE MOUKONDO	4-BZV	SAMBA MALANDA Bénissa Esther
08	13972 du 26-02-16	Sect PA, bloc 10 ; Pile 14 ; Sup: 397,07m ²	211, RUE AVENUE DE LA BASE	4-BZV	BOURAMOU Christophe
09	13956 du 23-02-16	Sect BD, bloc 166 ; Pile 23 ; Sup: 448,98m ²	130BIS, RUE ARC-EN-CIEL (QUARTIER MATARI)	9-BZV	ANGUELA Aimé Rapkaël
10	11873 du 26-01-15	Sect DB2, bloc 60 ; Pile 7 ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER MADZOUNA	9-BZV	INGOBA Joséphine
11	13880 du 20-01-16	Sect -, bloc ; Pile 5 ; Sup: 200,00m ²	LIFOUA	POOL	MBAN Jean Pierre
12	13953 du 18-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 676,98m ²	VILLAGE DJIRI MANIANGA	POOL	MBEMBE Anicet
13	13934 du 16-02-16	Sect P13B, bloc 156 ; Pile 19; Sup: 374,66m ²	CASE 007V (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	MAMPOLUYA Georges
14	13886 du 10-02-16	Sect CK, bloc 72 ; Pile 9 ; Sup: 360,00m ²	1, RUE INDOMBA (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	GATSONGO Alphonsine
15	8918 du 12-11-13	Sect C, bloc 34 ; Pile 15 ; Sup: 1.000,05m ²	RUE MOSSAKA	CUVETTE	AMBETO Philippe
16	10017 du 28-04-14	Sect P10, bloc 123 ; Pile 1 ; Sup: 574,95m ²	RUE ABOLO	5-BZV	AMBETO Philippe Ludovic
17	13949 du 18-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 5.423,40m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	NGUIMBI née Pierre Céline Edwige Elodie MONGUIA
18	13962 du 24-02-16	Sect P12, bloc 51 ; Pile 15 ; Sup: 231,80m ²	17, RUE MAYOKO	6-BZV	ASSOGBA Julien Cossi
19	13924 du 12-02-16	Sect P9, bloc 45 ex 64 ; Pile 15 ; Sup: 152,88m ²	49, RUE CAMPMENT	5-BZV	MOUBIE Gervais
20	13952 du 18-02-16	Sect -, bloc ; Pile 25 ; Sup: 400,00m ²	VILLAGE DJIRI MANIANGA	POOL	FYLLA Saint Eudes Habib
21	13923 du 12-02-16	Sect P12, bloc 20 ; Pile 11 ; Sup: 232,05m ²	9, RUE KIKOUMBA	6-BZV	MOUBIE Gervais
22	13930 du 15-02-16	Sect P8, bloc 151 ; Pile 2 ; Sup: 370,85m ²	126, RUE LAGUE	4-BZV	GACKO Ibrahim
23	13950 du 18-02-16	Sect P15, bloc 152 ; Pile 3 ; Sup: 1561,59m ²	5, RUE FOURNIER	6-BZV	ELOTAS Guy André
24	14029 du 04-03-16	Sect -, bloc ; Piles 1, 2, 3, 17, 18, 19 et 20 ; Sup: 3.200,00m ²	LIFOUA	POOL	AKOUELE Gaspard
25	4985 du 13-12-11	Sect P8, bloc 48 ; Pile 18 ; Sup: 215,48m ²	18, RUE BOUZALA	4-BZV	Enfants OUAMBA Boniface
26	13869 du 15-01-16	Sect -, bloc ; Pile 10 ; Sup: 500,00m ²	MASSENGO	9-BZV	MANGAMI Véronique
27	13872 du 05-02-16	Sect O, bloc 13 ; Pile 127bis ; Sup: 707,41m ²	CENTRE-VILLE	3-BZV	NGOUELODELE Hugues Henri
28	10648 du 31-07-14	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 1.670,40m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	BENDA Eric
29	13874 du 05-02-16	Sect P13, bloc 126 ; Pile 24 ; Sup: 163,02m ²	119, RUE LOUALOU	5-BZV	KIENAKA Henri Jacques
30	13937 du 16-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 400,00m ²	KINTELE	POOL	VOUAYEMADE MAMIWI Brice Dimitri
31	13984 du 26-02-16	Sect -, bloc ; Pile 9 ; Sup: 670,44m ²	RUE HASSAM QUARTIER OYAH	CUVETTE	OMINGA Maixent Raoul
32	13858 du 04-02-16	Sect BD, bloc ; Pile 2 ; Sup: 400,00m ²	DERRIERE MARCHÉ MASSENGO	9-BZV	OKAMBA Thierry Rock
33	13859 du 04-02-16	Sect BF, bloc 1 ; Pile 4 ; Sup: 400,00m ²	QUARTIER 612 MAKABANDILOU (ITATOLO)	9-BZV	OKAMBA Thierry Rock
34	13804 du 21-01-16	Sect -, bloc ; Pile 4 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE	POOL	NGOMBE née SOUANVELE Sidonie
35	13865 du 13-01-16	Sect P13C, bloc ; Pile 10 ; Sup: 298,94m ²	RUE SIMON KIMBANGOU	7-BZV	KIMBEMBE MOYO Destinée Roche Sandrine
36	13558 du 17-11-15	Sect P8, bloc 151 ; Pile 11 ; Sup: 363,21m ²	113, AVENUE DES TRIOS MARTYRS	4-BZV	KOUMA Abdoulaye
37	13412 du 29-10-15	Sect -, bloc ; Pile 2 ; Sup: 792,00m ²	IGNIE	POOL	NGONGOLANDI Rock André
38	695 du 28-2009	Sect P1, bloc 59 ; Pile 4bis ; Sup: 151,77m ²	16BIS, RUE LIKOUALA	3-BZV	Rokia MAYUNGA GASSAMA
39	13244 du 22-09-15	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: -807,97m ²	KINTELE MBALOUR	POOL	OPELE MORABEA Erudit Stéphane
40	14031 du 07-03-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 671,50m ²	YIE	POOL	Enfants AKOUAMBE Achille
41	13959 du 22-02-16	Sect BD, bloc ; Pile 11 ; Sup: 218,17m ²	AVENUE DES FERMIERS KOMBO MATARI	9-BZV	ITOUUMBA Martin Wheellyam
42	13959 du 23-02-16	Sect -, bloc ; Pile - ; Sup: 1.200,00m ²	KINTELE	POOL	NYANGA ELENGA André
43	13957 du 19-02-16	Sect AT2, bloc 17 ; Pile 10 ; Sup: 410,79m ²	51, RUE KINGOMA	7-BZV	Lylia Tessia ISSOKO KOLELA
44	13849 du 01-02-16	Sect O, bloc 23 ; Pile 13 ; Sup: 487,62m ²	CENTRE-VILLE	3-BZV	Société Civile Immobilière «JADE»
45	14038 du 08-03-16	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup: 415,14m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	NDEKE ABENGA Flavy Dorine
46	14039 du 08-03-16	Sect -, bloc ; Piles 15 à 22 ; Sup: 3.200,00m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	NDEKE ABENGA Flavy Dorine

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 4 Avril 2016
L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

Football

A.C Léopards, inaccessible!

Résultats techniques:
Tongo F.C-S.M.O (2-0),
CARA-La Mancha (0-0),
Inter Club-Nico-Nicoyé
(1-2), Diabes-Noirs-A.C
Léopards (0-2), Jeunes
Fauves-J.S.T (0-5), Munis-
port-J.S.P (0-1).

Aucune équipe ne semble, vraiment, menacer la quiétude de l'A.C Léopards de Dolisie. Avec, désormais, un total de 41 points, pour 16 matchs joués (aucune défaite), il semble bien partie pour ne respirer plus qu'à l'issue de la dix-neuvième et dernière journée de la phase aller. Son poursuivant immédiat, J.S.T (40 points, 18 matchs) le talonne, sans vraiment menacer la marge de sécurité qu'il est en train d'établir, d'autant plus qu'il a en réserve deux matchs en retard à disputer. Des victoires en perspective, pour l'A.C Léopards. La suite viendra confirmer ou infirmer tout ce qui se débite autour de ces deux équipes de tête du classement qui se sont éloignées davantage de J.S.P (36 points, 18 matchs), CARA (33 points 18 matchs), Diabes-Noirs (32 points, 16 matchs) et Etoile du Congo (30 points, 14 matchs). Pour l'instant, place aux matchs qui, il faut l'avouer, n'ont pas drainé des foules au Stade Massamba-Débat, même lors du classico Diabes-Noirs-A.C Léopards, mercredi 13 avril. En accordant leur hospitalité à leur plus encombrant rival de ces dernières années, les Diabes-Noirs ont fini par déchanter (0-2). A la 15e minute, ils ont ouvert un boulevard à Merveil Ndockyt. Ce dernier, faisant cavalier seul, s'y est engouffré,



Diabes-Noirs-A.C Léopards: Ils courent après un ballon parfois indocile.

allègrement, et a cloué Wilfrigon Mongondza: 0-1.

Dès lors, plus rien ne semblait différer la défaite des Diabes-Noirs. On en a eu la confirmation à la 58e minute, Harris Tchilimbou ayant inscrit, à cet instant, le deuxième but des Fauves du Niari, en profitant d'une sortie hasardeuse du portier diabolin. Tout était donc

consommé. Sous le regard de l'arbitre Messi Nkounkou.

Auparavant, Inter Club et Nico-Nicoyé étaient aux prises. Si Venis Milandou a marqué l'unique but des militaires, Mengui Mayélé (57e) et Mpika-Mpassi (77e) ont procuré la victoire à Nico-Nicoyé: 1-2.

La veille, sur la même pelouse,

Tongo F.C a fait tomber deux tuiles sur la tête de Saint-Michel de Ouenzé (2-0), tandis que CARA et La Mancha faisaient jeu égal (0-0). A Dolisie, J.S.T est allée ensevelir Jeunes Fauves sous une ava-

lanche de buts: 5-0. Et à Pointe-Noire, J.S.P a poursuivi sa série de victoires en l'emportant (1-0) aux dépens de Munisport. D'ores et déjà, on peut dire que les jeunes de Poto-Poto sont la révélation de la phase aller.

Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

La Fécofoot s'offre deux autobus

La Fécofoot (Fédération congolaise de football) a acquis, dernièrement, deux autobus. Ils sont garés à l'esplanade de la tribune d'honneur du Stade Président Alphonse Massamba-Débat. La cérémonie de leur présentation aura lieu, vendredi 15 avril, à 13h, en présence du président de la Fécofoot, Jean-Michel Mbono "Sorcier". Dans un communiqué, le secrétaire général de l'instance dirigeante du football congolais, Badji Mombo Wantété, demande à tous les présidents des clubs de Ligue 1 et Ligue 2 présents à Brazzaville, à bien vouloir assister à cette cérémonie.

Afro-Basket masculin 2017 à Brazzaville

Une délégation de Fiba Afrique attendue à Brazzaville

C'est certain! Brazzaville abritera, du 17 au 31 août 2017, l'Afro-Basket masculin (la Coupe d'Afrique des nations de basket-ball), sur sa demande. Léon Alfred Opimbat, ministre des sports et de l'éducation physique l'a annoncé, officiellement, au cours d'un point de presse, mercredi 13 avril 2016, au cours duquel il a révélé la venue d'une délégation de Fiba Afrique, à cet effet.



Léon Alfred
Opimbat
annonçant
officiel-
lement
l'organisa-
tion par le
Congo de
l'Afrobasket
2017.

Le gouvernement congolais et la Fécofoot (Fédération congolaise de basket-ball), d'une part, Fiba Afrique, d'autre part, procéderont, à cette occasion, à la signature de «la lettre d'accord correspondant à un contrat d'engagement liant la Fécofoot et Fiba Afrique, relatif à l'organisation par Brazzaville de cet événement», a indiqué Léon Alfred Opimbat. Un événement, il faut le rappeler, qui est une propriété exclusive de Fiba-Afrique. A partir de là, le Congo devra s'engager à souscrire au cahier des charges lié à l'organisation de l'Afro-Basket. D'ores et déjà, Léon Alfred Opimbat a rassuré que le dossier fera l'objet d'une attention particulière du gouvernement. Qui a déjà envoyé à Fiba Afrique une invitation pour de futures séances de travail, dans la capitale congolaise, prélude à la signature de la lettre d'engagement du Congo.

L'organisation de l'Afro-basket masculin a été confiée au Congo, lors de la réunion du bureau central de Fiba Afrique, les 24 et 25 mars 2016, au Caire (Egypte). Après examen de plusieurs candidatures, a indiqué Léon Alfred Opimbat. «Il s'agit, à la fois, d'un honneur renouvelé à notre pays et d'une responsabilité pour le peuple congolais», a-t-il estimé. Honneur, parce que «l'Afrique reconnaît au Congo son leadership dans l'accueil des événements sportifs». Responsabilité, «parce que le peuple congolais et le gouvernement sont tenus de donner une réponse à la hauteur de ce rendez-vous». Les infrastructures sportives et hôtelières existent. Elles sont l'héritage des 11es Jeux africains.

L'attribution de l'Afro-basket au Congo intervient, cependant, au moment où la Fécofoot est plongée dans une crise. Lors du dernier conseil fédéral, le président, Firmin Dinga, a été suspendu. Mais, le ministre a mis les acteurs du basket-ball congolais devant leurs responsabilités. En clair, il leur a demandé de taire, provisoirement, leurs «malentendus et d'aller à l'essentiel». Sera-t-il entendu?

G.M.

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél: (242) 05 350.84.05/06 639.59.39/78/05 583.89.78
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE

«MIRAGE»

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social à Pointe-Noire
République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 12 novembre 2015, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Pointe-Noire, le 13 novembre 2015, sous folio 216/3 N°266, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «MIRAGE»;
Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;
Siège social: Pointe-Noire, au Carrefour Raffinerie, quartier Siafoumou, Route de Diosso;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

Toutes activités concernant un casino:

- les réunions;
- les spectacles;
- la danse;

- les jeux d'argent.

La société peut, en outre, accomplir toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: le Gérant de la société est Monsieur Volodymyr KUZKO, le co-gérant est Monsieur Oleg FRIDMAN;

Dépôt légal effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 1734, le 24 décembre 2015;

RCCM: sous le numéro CG/PNR/15 B 804.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène
MATISSA, Notaire

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA
NOTAIRE

Sis au 1er étage, Galerie Marchande de l'ARC, Avenue William Guynet,
Centre-Ville Brazzaville
République du Congo
B.P.: 14262 - Tél.: 05 551/36/01 - 06 650/53/28 - 22 281/07/42

INSERTION LEGALE

«IROKOI»

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Deux millions (2.000.000) de Francs CFA
Siège social: 66, rue Kouyou, Poto-poto, Brazzaville
B.P: Tél.: 05 536 01 93
République du Congo
RCCM CG/BZV/07 B 184

Aux termes de résolutions du Procès-verbal des décisions Extraordinaires de l'associée unique gérante de la société «IROKOI», du vingt-trois février deux mil seize, reçu en la forme authentique par le notaire soussigné, enregistré à Brazzaville aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du sept mars deux mil seize, sous le n° 0612, Folio 43/2, Mademoiselle KONONGO ABEGTON Cynthia Darcelle, associée unique gérante, a décidé de céder la totalité de l'actif social de ladite société à Messieurs BANTSIMBA Hermès Harmony Audry, BANTSIMBAS Yoan Chris Stephen, BANTSIMBAS José-Arnaud Emmanuel et BANTSIMBAS Evan Alix, lesquels, avec toutes les garanties ordinaires de fait et de droit, acceptent la présente cession.

Constatant la cession de la totalité des parts sociales, l'assemblée décide de nommer, en qualité de gérante, Madame MAKAYA Olga Marie-France, en remplacement de Mademoiselle KONONGO ABEGTON Cynthia Darcelle.

En conséquence des modifications intervenues, les statuts de la société ont été mis à jour et ce, conformément aux dis-

positions de l'article 72 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique. La société «IROKOI», anciennement Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, est devenue une Société à Responsabilité Limitée avec quatre (4) associés. Les mentions modificatives ont été effectuées au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, en date du quinze mars deux mil seize.

Capital social: Deux millions (2.000.000) de Francs CFA.

Durée de la société: 99 ans.

Siège social: 66, rue Kouyou, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo.

Gérante: Madame MAKAYA Olga Marie-France.

RCCM: RCCM CG/BZV/07 B 184 du 19 février 2007.

Pour insertion,
Maître Hortense MVINZOU
LEMBA

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo

Ann Perrelli, nouvelle conseillère aux affaires publiques

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo a une nouvelle conseillère aux affaires publiques. Il s'agit de Mme Ann Perrelli, qui remplace à ce poste Mme Vanessa N. Rozier, appelée à d'autres fonctions. La diplomate américaine nouvellement venue au Congo a été présentée, officiellement, au cours d'une réception organisée, récemment, à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, Mme Stephanie Sullivan, à Brazzaville. Cette dernière étant empêchée, c'est à Mme Mary Daschbach, chef de missions adjointe, qu'a échu l'honneur de présenter la nouvelle diplomate en poste au Congo.

Arrivée au Congo, voici quelques mois, mère d'un enfant, Ann Perrelli était, auparavant, conseillère adjointe aux affaires publiques, à Maputo, au Mozambique, et agent consulaire, à Caracas, au Venezuela. Avant d'être diplomate, elle a fait la promotion des programmes d'éducation et d'échanges internationaux, notamment les activités du Corps de la paix et de l'Usaid (Agence des Etats-Unis pour le développement international). Elle a aussi enseigné l'anglais comme langue étrangère à tous les niveaux, y compris à l'université et aux réfugiés. «Connaisant votre hospitalité légendaire, je suis rassurée que vous accorderiez un accueil chaleureux à Ann et garderiez les bonnes relations qui existent entre vous et l'ambassade des Etats-Unis. La conseillère aux affaires publiques Ann Perrelli, ainsi que toute son équipe à l'ambassade des Etats-Unis sont enga-

gées à travailler ensemble, pour renforcer le partenariat entre les Etats-Unis d'Amérique, le peuple et gouvernement de la République du Congo», a déclaré, dans une brève allocution, Mary Daschbach. «Le Congo gardera toujours une place de choix dans mon cœur. Parce que c'est le pays où mon fils a fait ses premiers pas. Comment pourrais-je oublier que sa première nage dans une rivière s'est passée dans le légendaire fleuve Congo? Je suis très impressionnée par la beauté de votre pays. J'aime beaucoup l'extraordinaire richesse de la culture congolaise. J'aime aussi la diversité incroyable de l'héritage culturel reflété dans les sculptures du Congo. J'aime aussi votre musique, notamment la rumba. J'aime la mode congolaise, le style des sapeurs au raphia et aussi les pagnes élégants que portent les femmes. J'aime mon travail. Mon équipe et moi sommes d'accord que



Ann Perrelli prononçant son mot de circonstance.

nous avons le meilleur travail à l'ambassade. Parce que nous avons la chance de collaborer avec les partenaires incroyables, à travers plusieurs domaines: l'art l'éducation et les médias. J'ai hâte de travailler avec vous, pour fortifier les bonnes relations qui existent déjà entre les Etats-Unis et le Congo.

Avec votre aide, j'en apprendrai plus sur votre merveilleux pays et votre culture. Cette connaissance me permettra de travailler pour approfondir les liens d'amitié entre nos deux pays», a affirmé Ann Perrelli, dans son mot de circonstance.

Véran Carrhol YANGA

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Ecair (Equatorial Congo Airlines)

Lancement d'un emprunt obligataire de 60 milliards de F. Cfa

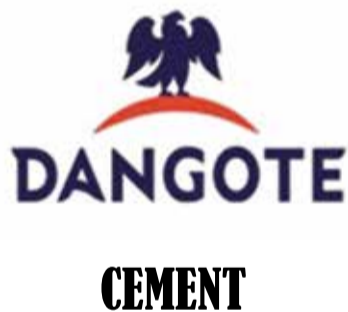
Dans la perspective de l'expansion de son réseau et de l'ouverture, cette année, de trois destinations: Abidjan (Côte-d'Ivoire), Bangui (R.c.a), et Ndjamena (Tchad), la compagnie aérienne Ecair (Equatorial Congo Airlines) émet un emprunt obligataire de 60 milliards de F. Cfa (plus de 91 millions d'euros) sur le marché financier d'Afrique Centrale. La présentation de l'opération a eu lieu, jeudi 14 avril, 2016, au siège de ladite compagnie, à Brazzaville. Au cours d'une conférence de presse, co-animée par Mme Fatima Beyina-Moussa et Innocent Dimi Nianga, respectivement, Directrice générale d'Ecair et directeur général de la société La Financière, arrangeur de l'opération. Le taux de remboursement est de 6%, et, cet emprunt couvre la période 2016-2021.



La directrice générale d'Ecair, donnant les explications à la presse.

Il s'agit du premier emprunt obligataire de l'histoire de cette compagnie, mais aussi de la République du Congo. Bénéficiant de la garantie de l'Etat congolais, l'opération, arrangée par La Financière, a reçu le visa de la Co.su.m.a.f (Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale). «En 2016, Ecair veut et doit se prendre en main. L'emprunt obligataire Ecair 6% brut 2016-2021 va nous donner une garantie, pour asseoir l'assise de la compagnie. C'est pour cela que nous nous lançons sur le marché financier. C'est un moyen approprié d'aller chercher de l'argent à un taux convenable et d'attirer vers nous les investisseurs de la sous-région ou des structures étatiques», a déclaré la Directrice générale d'Ecair. Signalons qu'après Pointe-Noire, Ollombo, Douala, Cotonou, Paris et Dubaï, en 2015, Ecair a ouvert quatre nouvelles lignes: Brazzaville-Libreville, le 9 février; Brazzaville-Bamako-Dakar, le 22 mars, et Brazzaville-Beyrouth, le 2 juin.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE



OFFRE D'EMPLOI

La Société DANGOTE CEMENT CONGO SA, spécialisée dans la Fabrication, la Production et la commercialisation du Ciment, est une succursale du Groupe DANGOTE, qui est l'un des plus grands conglomérats d'Afrique de par la diversification de ses activités et des services rendus dont le but visé est de satisfaire aux besoins humains de base et aussi de contribuer tant soit peu à l'émergence des pays africains. Sise à Ndingui (Sous-préfecture de YAMBA), Route BOUANSA - MOUYONDZI, dans le Département de la BOUENZA, recherche les compétences dans les domaines suivants :

1- COMPTABILITE ET FINANCES

Profil recherché :

- * Bac + 3 ou supérieur
- * Maîtrise de la comptabilité (Plans comptable OHADA et IFRS)
- * Avoir plus de 3ans d'expérience professionnelle
- * Avoir travaillé pour une société multinationale
- * Avoir la maîtrise du Code Général des impôts et la connaissance de la législation congolaise
- * Avoir la maîtrise des outils informatiques (SAARI, mais peut être aussi SAP).

Poste à occuper : Comptable

2- ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES

Profil recherché :

- * Bac + 3 ou supérieur
- * Maîtrise de la gestion administrative (Administrateur)
- * Maîtrise de la gestion des Ressources Humaines
- * Savoir tenir les documents du bord
- * Avoir plus de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle
- * Avoir la maîtrise des outils informatiques (SAGE ou OWEN)

Poste à occuper : Administrateur

3- VENTE ET MARKETING

Profil recherché :

- * Bac + 3 ou supérieur
- * Avoir la maîtrise des Techniques de vente et de Marketing
- * Avoir plus de 8 ans d'expérience professionnelle
- * Avoir la maîtrise des outils informatiques

Poste à occuper : Agent commercial

4- GESTION DE STOCK

Profil recherché :

- * Bac + 5 ou supérieur
- * Avoir la maîtrise des Techniques qualitatives de gestion
- * Avoir la maîtrise des outils informatiques

Poste à occuper : Chef Magasinier / Adjoint Chef Magasinier / Magasinier

5- ACHAT ET APPROVISIONNEMENT

Profil recherché :

- * Bac + 5 ou supérieur
- * Avoir la maîtrise des Techniques qualitatives de gestion
- * Avoir plus de 5 ans d'expérience professionnelle
- * Avoir la maîtrise des outils informatiques

Poste à occuper : Chef de Département / Adjoint Chef de Département / Agent d'achat

6- MEDECIN

Profil recherché :

- * Doctorat en Médecine
- * Maîtrise de la gestion administrative des hôpitaux
- * Savoir tenir les documents du bord
- * Avoir plus de 5 ans d'expérience professionnelle

Poste à occuper : Médecin chef

7- ELECTRICITE

- Ingénieur
- Technicien Supérieur
- Master 1 ou 2 ; Ingénieur ; Licence ;
- * Avoir plus de 5 ans d'expérience professionnelle

Poste à occuper : Chef de Département, Chef de Service/ Electricien

8- MECANIQUE

- Ingénieur
- Technicien Supérieur
- Master 1 ou 2 ; Ingénieur ; Licence ;
- Avoir plus de 5 ans d'expérience professionnelle

Poste à occuper : Chef de Département, Chef de Service/ Mécanicien

9- PRODUCTION & CQ-LAB/PROCESS

- Ingénieur
- Technicien Supérieur (Physicien et Chimiste)
- * Master 1 ou 2 ; Ingénieur ; Licence ;
- * Avoir plus de 2 ans d'expérience professionnelle

Poste à occuper : Chef de Département, Chef de Service

CONDITIONS GENERALES

La connaissance de la langue Anglaise est un atout
Lieu de travail : Ndingui (Sous-préfecture de YAMBA) - BOUENZA

Dossier à fournir :

- 01 lettre de Motivation
- 01 Curriculum Vitae
- Copies légalisées des Diplômes

Délai de dépôt : 20 avril 2016 à 12 heures précises
Lieu : Siège social de la Société DANGOTE CEMENT CONGO SA

Route BOUANSA - MOUYONDZI, Village Ndingui-MFILA (Sous-préfecture de YAMBA); Département de la BOUENZA REPUBLIQUE DU CONGO

Adresse e-mail : dangotecementcg@gmail.com

Fait à Ndingui, le 12 avril 2016
Le Chef des Ressources Humaines

Après l'euphorie de la victoire pour les uns, l'amertume de l'échec pour les autres, l'heure est à une prise de conscience effective

Le Congo, à travers la promulgation de sa nouvelle Constitution, le 6 novembre 2015, et l'élection présidentielle qui s'en est suivie, le 20 mars dernier, et dont le président Denis Sassou-Nguesso est sorti vainqueur, vient de tourner une autre page de son histoire assez tonitruante. Une histoire dont les épisodes, au fil du temps, sont peut-être différents, mais dont les effets qui en découlent et les causes de ces effets sont les mêmes. Les mêmes causes produisant les mêmes effets. La matière peut changer de formes, mais la substance qui la constitue demeure.

Ce que nous voulons dire c'est que, bien que notre pays, par ceux qui le dirigent, soit en train de donner présentement les preuves de sa maturité démocratique en termes de système et de fonctionnement de ses institutions, mais du fait de l'égoïsme et de l'éthnocentrisme de ces mêmes dirigeants politiques, force est de constater qu'il nous est encore difficile d'asseoir et de stabiliser cette démocratie.

En effet, chaque fois que notre pays entre dans une phase électorale, il est pitoyable de voir les querelles intestines dues à l'égoïsme de ceux qui disent avoir des ambitions soit disant nobles pour le Congo et son peuple, refaire surface. Des ambitions portées et nourries par les germes de la haine, la revanche en réalité contre personne sinon contre soi-même, le sectarisme ressemblant à une sorte d'isolement. Les hommes politiques du Congo doivent se remettre en cause, en allant chercher au-dedans d'eux-mêmes ce qui ne va pas. Tant que les politiques congolais ne feront pas l'exercice d'introspection pour rechercher les remèdes appropriés aux problèmes diagnostiqués, le Congo, notre pays, sera toujours, chaque fois que l'occasion leur sera propice, en train d'avancer à pas hésitant, qui tremblent et ont tendance à reculer ou à flancher comme au bord d'un ravin, sans vraiment savoir à quel moment le pas fatal va être fait.

La gestion de l'outil étatique a été politisée dans quasiment tous les domaines. C'est un danger qui profile à l'horizon, car aujourd'hui, la politique devenant l'activité principale par laquelle nombre de Congolais pensent pouvoir exprimer leur nature humaine donc s'épanouir, cela veut dire que les appétits se multiplient, le nombre de personnes à servir et qui doivent se servir augmentent, le partage du gâteau, s'il faut le dire en ces termes-là, devient pratiquement difficile et il n'est pas toujours évident de satisfaire tout le monde. Même parmi ceux qui ont déjà été servis, il y a des appétits inextinguibles, des ambitions démesurées. La vraie question est comment cela va-t-il se passer demain? L'écrivain français, Albert Camus, disait: «Un estomac creux n'est pas un bon conseiller politique». C'est une question fondamentale et sur laquelle le chef de l'Etat élu, le gouvernement et toutes les institutions de la République doivent plancher, pour tenter d'y répondre maintenant, afin de ne pas se laisser surprendre par un phénomène psychosociologique en gestation et en pleine mutation, qui n'est pas encore arrivé à maturité. Ainsi, avant que ce phénomène n'arrive à l'implosion, il faudrait que les dirigeants de notre pays réfléchissent sur comment organiser, réguler et maîtriser ce monstre qui arrive de façon peut-être latente, mais auquel il faut faire précautionneuse-

ment attention. Les partis politiques, en premier, doivent travailler à conscientiser leurs militants, sur le respect de l'Etat, de la chose publique, du bien d'autrui... Nous devons revenir à véritable militantisme, en ce sens que lorsque l'on s'engage dans un parti politique, que cela soit par l'acceptation d'une certaine idéologie et non par un fanatisme marqué par la revendication d'une ethnicité triviale, par un extrémisme aveugle ou par l'appât du gain facile, afin qu'au sein de tous les mouvements politiques, l'on retrouve une véritable élite, une élite d'éthique et non une élite démagogique, anarchique et improductive; une élite éduquée, formée et transformée par la reconquête et l'imprégnation des valeurs morales qui font que l'être humain soit serein dans son âme et stable dans son être, quels que soient les envies, les tourments ou les pulsions malsaines dont il peut être envahi. A ce sujet, le Dalai Lama a dit: «Aucune paix n'est possible si en vous il y a des luttes, des tensions, de la peur. Comment peut-il y avoir la paix sur terre si en nous il y a des guerres?».

Ce n'est que quand nous aurons appris pas à refouler, contenir et transcender les pulsions malsaines au-dedans de nous, donc nous contenir en étant capables de prendre en charge et contrôler notre psychique, que nous pourrions être en mesure de contenir les autres. Pour y arriver réellement, il faudrait que nous apprenions à nous accepter nous-mêmes avec nos qualités et défauts, nos forces et faiblesses en nous aimant et, par la suite, à aimer notre alter ego. Ce n'est que de la sorte que nous pourrions prétendre à la véritable paix intérieure et, par la suite, à la paix extérieure. Parlant donc de l'amour dans son sens appréciatif, Amma, figure emblématique humanitaire, écologique et spirituelle indienne, a dit: «L'amour est le fondement du monde. Là où il y a l'amour, il y a la paix, et là où il y a l'égoïsme, il y a la misère et la souffrance». Cette analyse qui est un appel ferme à une prise de conscience des hommes politiques du Congo, doit les inciter à une réflexion profonde et à un sursaut réel, en renouvelant leurs conceptions de la gestion de l'Etat. A l'orée de cette nouvelle République en laquelle nous croyons tous, nous osons espérer que la poursuite de la construction du Congo va se faire avec de nouvelles intelligences produisant des idées novatrices qui conduisent à des transformations conséquentes et à des résultats probants, favorables à notre développement humano-social et économique. Au camp de ceux qui ont remporté cette victoire qui est en réalité celle de tous les Congolais, au clan, à l'ethnie, aux partisans et à tous ceux-là qui, d'une manière ou d'une autre, auront à bénéficier de



Itoua Ekamba Elombé.

la confiance du président de la République élu, reprenez ce dernier n'est pas que votre président, mais il est celui de tous les Congolais. Il est le président de la République du Congo et n'a donc aucune autre appartenance particulière à faire valoir. Le Congo ne se réduisant pas qu'à une seule population spécifique ou à une seule ethnie, faites évoluer vos mentalités et arrêtez de faire de lui votre otage. De la même façon que vous avez travaillé intelligemment à faire de sorte qu'il soit le meilleur parmi les meilleurs, à le faire élire avec brio, travaillez et élaborer des stratégies, des plans d'actions rationnels, objectifs devant l'aider à mettre en branle «la marche

vers le développement» qui a pour but de nous conduire à l'attente de l'émergence que nous ne cessons de clamer et réclamer depuis lors. Faites preuve de maturité, en étant conséquents et rigoureux envers vous-mêmes, au point d'assumer la responsabilité des actes, quelle qu'en soit la nature, que vous aurez à poser vis-à-vis de la Nation, du peuple congolais. Facilitez-lui la tâche, allégez-lui la charge, en vous comportant face à lui, à l'Etat et au peuple congolais, comme des personnes affranchies de tout instinct bestial ou de tout esprit de démesure ou de cupidité. Bref, soyez sages, afin que l'image de votre leader connaisse un embellissement sans failles et sans frein. Cette attitude sera la véritable confession de foi de votre adhésion à sa cause. A vous de l'opposition qui avez perdu, en réalité si vous faites l'exercice du dépassement de soi et de l'humilité, vous devriez intérioriser cette victoire de votre challenger qui n'est, en fait, que la victoire de tous les Congolais. Vous devez intérioriser la victoire du nouveau président et tirer tout le profit nécessaire des résultats que vous avez pu réaliser vous-mêmes. Vous devez de relativiser et positiver à votre avantage ce qui apparaît comme un échec patent mais dont vous devez vous relever avec beaucoup de réalisme. Si réellement, vous avez un idéal pour le peuple congo-

lais et pas seulement des intérêts égoïstes à satisfaire, acceptez de vous mettre en symbiose avec vos frères de la mouvance présidentielle, pour travailler à la construction de l'édifice Congo. Le président américain John F. Kennedy avait dit en son temps: «Le vrai politique, c'est celui-là qui, tout en gardant son idéal, sait perdre ses illusions». Vous devez avoir des marques de respect pour cette partie du peuple qui a jugé bon d'accorder ses suffrages au président Denis Sassou-Nguesso. En aucun moment, il n'avait été fait obligation à l'ensemble du peuple congolais de voter uniquement pour l'un de vous. Ayez la courtoisie de reconnaître votre défaite, d'être bons perdants et au nom du peuple, pliez-vous à cette volonté manifestée par ce dernier. Travaillez à être une opposition d'idées et non une opposition s'exprimant par son aversion pour un homme. Ce qui vous donnera l'opportunité de jouir d'un statut d'opposants crédibles qui devrait vous garantir une survie politique reluisante. Apprenez à être conséquents avec vous-mêmes. Certaines situations politiques requièrent l'honnêteté intellectuelle, pour un meilleur crédit politique. Enfin, au nouveau président de la République nous disons: Félicitations. Que votre règne soit celui de tous les Congolais, chacun selon la catégorie sociale qui est la sienne, sans

discrimination aucune. Soyez ce président qui va tirer des leçons des erreurs du passé, pour en ressortir des améliorations et peut-être même de réels changements et qui va également capitaliser tous les acquis à son actif pour un meilleur rendement, afin d'accélérer et sécuriser notre avancée vers le développement durable. Fort de toute l'expérience qui est la vôtre, conservez la magnanimité et la perspicacité qui vous sont légendaires, pour ne pas vous laissez foudroyer par tout ce qui brille et tous ceux qui papillonnent autour de vous, à l'instar d'un essaim d'abeilles attirées par le miel. Ayez la lucidité requise pour percevoir ce qui est lugubre dans les méandres du pouvoir et qui portent atteinte à votre intégrité mais surtout à l'intégrité nationale. Aussi, pour vous en défaire, vous devez mettre de côté tout sentimentalisme, toute partialité et tout fatalisme. Bref, Ayez non seulement la capacité de discerner le bien du mal, en mettant en exergue un sens de la justice assez acéré, mais également l'habileté de savoir se départir de tout ce qui obstrue la réalisation de l'ouvrage Congo dont dépend l'attestation de votre carrure d'homme d'Etat. Que la préservation de la paix, la conquête de la solidarité et de l'unité nationale demeurent votre cheval de bataille. D'un chef d'Etat fort de ses idéaux et avec des idées fortes naît une Nation puissante, unie et inébranlable. Que Dieu bénisse le chef de l'Etat; qu'il bénisse tous les dirigeants du Congo; qu'il bénisse le peuple congolais; qu'il bénisse le Congo.

Itoua EKAMBA ELOMBE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA Secrétaire de rédaction Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:

Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

Nécrologie



Greck Raymond Sita, Josephine Bagâmboula, Florent Nitouangana, Donatien Bakana, Marie Suzane Missirimbazi, Lebel Samba, Oscar Kayi et famille informent parents, amis et connaissances du décès de leur grande sœur, Honorine SITA (Sœur yaya), survenu le dimanche 10 avril 2016, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au 54, rue Mbemba Hyppolite, à Makélékélé, vers le marché Bourreau. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

J'aime lire
a Semaine Africaine


BUROTOP IRIS



HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de
475 000 FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56